

LE

PEUPLE BRETON

POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL, INTERNATIONAL

13

MENSUEL

NOVEMBRE

1948

SOMMAIRE

EDITORIAL

La Révolution contre l'Etat. Joseph MARTRAY

L'ACTUALITE BRETONNE

- Chronique du mois REDER-BRO
Les Régions dans la Fédération européenne André VOISIN
Déclaration de M. Lasarte, Ministre du gouvernement basque.
A la veille d'un Congrès.
La Fédération publie un manifeste.
Pour un Comité breton du Plan Monnet M. BERNARD
Pâturage plus que labourage A. LEGALL
A St-Nazaire avec les Quakers Chouans et Fédérés en Bretagne J. MAUGUET

L'ACTUALITE CELTIQUE

- Chronique du mois J. W. HUGHES
M. de Valéra à Cardiff A. D. W.
Impressions de Cornwall J. M.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

- Chronique du mois Yves BRIAND
Le Congrès de Rome de l'U.E.F. Jean BARETH
L'enseignement du macédonien interdit en Macédoine bulgare A. PINEAU

L'ACTUALITE EN FRANCE

- Chronique du mois Jean MARTIN

Livres et Revues. — Echos. — Tribune libre

« LE PEUPLE BRETON », square du Casino - LA BAULE

Abonnements. — Six mois : ordinaire, 350 fr. ; soutien, 500 fr.
C.C.P. Martray 5984-73, Paris, 23, rue Carnot, Villetaneuse (Seine).

Le Peuple Breton

Directeur : Joseph Martray

2^e Année

15 Novembre 1948 - N° 13

Editorial

La Révolution contre l'Etat

LES fédéralistes français, groupés autour de « La Fédération », viennent de prendre une initiative particulièrement opportune en publiant un manifeste sur les véritables causes de l'actuel malaise politique et social. Nous le reproduisons plus loin et nous enregistrons dès maintenant avec satisfaction que plusieurs hautes personnalités aient accepté de mettre leur signature sous ces lignes marquées d'un rare bon sens. Comment ne pas applaudir au courage et à la lucidité de ceux qui ont notamment écrit ou signé cette phrase extraite du manifeste : *L'Etat est devenu l'ennemi du citoyen* ?

Au moment où les partis combattent pour la conquête de l'Etat, il convenait de rappeler que le salut ne viendra pas d'un simple changement du personnel gouvernemental, ni même d'un renversement des méthodes parlementaires. Ceux qui se contentent de préconiser un renforcement de l'exécutif et le renvoi des « politiciens » de la troisième force, font preuve d'une singulière courte-vue : ils se désignent pour une nouvelle expérience, mais non pour la révolution que la France attend. Car le véritable problème n'est pas de savoir comment et par qui sera dirigé l'Etat, mais qui entreprendra de le rendre à son véritable rôle en lui enlevant les pouvoirs excessifs qui l'empêchent d'agir efficacement et font de lui un instrument d'oppression. La France, étouffée par l'étatisme, parviendra-t-elle à libérer toutes les forces d'initiative qu'elle porte en elle et dont le libre jeu suffirait à assurer son salut ? C'est la seule question aujourd'hui valable.

L'étatisme en France ne sévit pas seulement depuis la libération, bien qu'il ait pris dans les quatre dernières années une forme excédante : c'est au-delà de la Troisième République, au-delà de Napoléon et même de la Révolution qu'il faut en chercher les origines ; dans cette monarchie oublieuse de sa mission qui était de coordonner, en respectant leur autonomie, toutes les communautés du royaume. « Vivent le roi et les fran-

chises », tel était le cri des provinces, des villes, des universités, des corps de métier. Mais le roi se méfiait des franchises. Bien avant Louis XIV ou Richelieu, c'est à Louis XI et à Philippe-le-Bel que l'on peut attribuer les premières atteintes à ces libertés collectives dont le Moyen-Age était « hérissé », libertés qui furent d'ailleurs arrêtées presque partout dans leur indispensable évolution par la naissance des Etats modernes. Nous avons pu en Bretagne, protéger nos droits et privilèges jusqu'au XVI^e siècle et, dans une large mesure, jusqu'à la Révolution; nous avons été finalement rejoints par la tradition centralisatrice dont la France entière est aujourd'hui victime.

Au nom de cette tradition, la société française s'est construite comme un ensemble d'individus isolés de leurs communautés naturelles et livrés sans défense à l'Etat tout puissant: celui-ci n'acceptant de reconnaître que des droits personnels dont l'exercice se révèle pratiquement impossible. Que serait pour l'ouvrier le droit au travail et à un juste salaire si l'on interdisait parallèlement toute représentation syndicale? Que signifie le droit de vote pour le citoyen que l'on a préalablement détaché de sa famille, de sa commune libre et de sa région autonome, c'est-à-dire des communautés les plus proches où ce droit pouvait s'exercer avec efficacité?

On n'édifie pas une société durable sur un contre sens à l'égard de l'homme: c'en était un que de nier l'appartenance des individus à un certain nombre de collectivités qui ne sont pas l'Etat; l'individu s'en est trouvé opprimé, mais l'Etat lui-même étouffe des pouvoirs qu'il a usurpés et qu'il ne peut effectivement assurer. Proud'hon l'a écrit: « Le rôle de l'Etat est par excellence un rôle de législation, d'institution, d'inauguration, d'installation; c'est le moins possible un rôle d'exécution ». Lorsque l'Etat sort de son rôle, non seulement il tyrannise: il souffre quant à lui d'une hypertrophie mortelle.

Nous en avons trop de preuves depuis que l'Etat s'est installé — avec le succès que l'on sait — marchand de charbon, répartiteur de denrées, industriel, etc... A nous de payer la dime nécessaire pour combler le déficit d'une gestion qui ne lui revenait pas.

La véritable révolution, c'est contre l'Etat qu'il faut la conduire: nous voulons dire, contre les attributions excessives de l'Etat. Les critiques portent à faux si elles se contentent de flétrir la faiblesse du gouvernement et de l'exécutif: à moins de moyens dictatoriaux, on ne fera un « Etat fort » qu'en limitant ses pouvoirs aux attributions de son ressort.

Le manifeste de « La Fédération » a donc raison de souligner que la première révision constitutionnelle doit porter sur la structure même de la vie française. Il ne suffirait pas de faire du Président de la République le chef du gouvernement et d'interdire qu'il soit renversé tous les six mois par l'Assemblée: il faut, suivant les termes du manifeste, établir « la Constitution fédérative de la France », donner à toutes les communautés leurs libertés et leurs responsabilités, à l'Etat son rôle d'animation et de coordination.

Dans cette réforme fédérale, la Bretagne réclame une place à la mesure de son importance et de ses besoins; elle représente une collectivité territoriale, historique, culturelle et humaine; elle entend revivre et s'épanouir hors des contraintes étatiques qui prétendent la briser. Le Congrès de l'Union Bretonne des Fédéralistes qui va s'ouvrir à Nantes vient à son heure pour déterminer les conditions de ce relèvement. Car la Bretagne n'est certes pas la seule communauté que libérera la révolution contre l'Etat mais c'est, pour nous, la première et la plus importante.

Joseph MARTRAY.

L'actualité bretonne

LE R.P.F. ET L'OPINION BRETONNE • DEUX NOUVEAUX QUOTIDIENS • A PROPOS D'UN APPEL POUR LA CULTURE DU BLE • L'ESPAGNE ACHETE DES CHEVAUX BRETONS • MANIFESTATIONS CONTRE L'ÉTATISME

Le nouveau Conseil de la République vient de tenir sa première séance, mais il n'est pas trop tard pour revenir sur les opérations électorales qui l'ont désigné pour chercher la signification du dernier scrutin en Bretagne. Il ne s'agit pas en effet, pour notre région, d'un vote comme les autres mais d'un véritable bouleversement des positions politiques. Les conséquences de la journée du 7 novembre dépasseront d'ailleurs l'événement et nous nous trouvons en présence d'une évolution qui marquera profondément.

Nous avons en effet assisté à l'effondrement du M.R.P. que l'on était habitué à considérer depuis quatre années comme « le premier parti de Bretagne ». Dans aucune autre région de France la montée de ce parti n'avait été aussi brillante; dans aucune autre région sa chute ne fut aussi vertigineuse.

De huit conseillers, il tombe à un seul; ce qui veut dire que, par rapport à la situation de 1946, les pertes du M.R.P. sont quatre fois plus lourdes en Bretagne que dans le reste de la France, où elles ont été pourtant sensibles. Encore le seul élu du M.R.P. en Bretagne, M. Yves Jaouen, Président du Conseil Général du Finistère, l'a-t-il été d'extrême justesse, distançant de soixante voix seulement son concurrent communiste, lui-même en fâcheuse posture. Dans les quatre autres départements bretons, la déroute du M.R.P. est totale: elle sera particulièrement sentie dans ces deux fiefs des républicains populaires qu'étaient le Morbihan de M. Paul Hutin et l'Ille-et-Vilaine de M. Tétgen.

Le fait est d'autant plus notable que le séisme électoral qui avait déjà atteint le M.R.P. dans l'ensemble de la France, lors des élections municipales d'octobre 1947, n'avait pas eu, à ce moment, de véritables répercussions en Bretagne. L'opinion bretonne semble donc avoir hésité plus longtemps, mais son choix final n'en a été que plus entier. Elle s'est massivement portée vers le R.P.F., qui compte désormais quinze élus en Bretagne... sur un total de dix-sept; nous sommes loin des pourcentages accordés sur l'ensemble du territoire au R.P.F. — quarante à cinquante pour cent — puisque le mouvement du général de Gaulle obtient chez nous

presque quatre-vingt-quinze pour cent de la représentation régionale. Si la Bretagne avait actuellement son assemblée propre, le R.P.F. y jouirait donc d'une quasi-unanimité.

Quant au Parti Communiste, il a perdu purement et simplement ses quatre conseillers et il ne compte plus aucun représentant; les socialistes sont passés de trois élus à un seul. Ces chiffres suffisent à montrer le particularisme bien marqué du scrutin en Bretagne.

Reste à savoir maintenant, sur le plan régional, ce que les vainqueurs feront de leur succès. La Bretagne n'a pas voté R.P.F., par fidélité sentimentale au général de Gaulle; pas davantage par conviction politique ou désir d'une simple réforme de la Constitution. Elle est fatiguée, plus encore que le reste de la France, des anciennes formules et se porte vers le mouvement dernier-né. Que les élus « gaullistes » ne se fassent pas d'illusion. La Bretagne leur accorde sans doute un préjugé favorable, mais elle reste à conquérir. Nous sommes persuadés, pour notre part, que le véritable programme politique dans lequel la Bretagne pourra se retrouver, c'est le programme fédéraliste contre l'étatisme et pour toutes les libertés. Serait-il présomptueux d'écrire qu'elle a voté pour le R.P.F. dans la mesure où, plus ou moins consciemment, elle a cru trouver en lui cette volonté de véritable libération?

Un changement électoral si profond prouve bien que l'opinion bretonne se cherche depuis quatre années et ne parvient pas à se trouver. La victoire du R.P.F. ne saurait être durable chez nous que dans la mesure où son programme pourrait se rapprocher du programme fédéraliste. Pour le moment, à quelques exceptions près, les élus bretons du R.P.F. ne semblent pas l'avoir compris.

En tout cas, si l'opinion bretonne se cherche, ce n'est pas la faute d'être sollicitée. Notre région disposait déjà d'une presse politique quotidienne agissante, dont le puissant « Ouest-France », au service du M.R.P. La première quinzaine de novembre a pourtant vu naître deux nouveaux quotidiens.

Il est vrai qu'ils correspondent à deux courants d'opinion d'une réelle importance.

A Nantes, le « Nouveau Phare » a publié son premier numéro la veille des élections du 7 novembre. Il s'intitule « quotidien modéré d'information », mais les positions qu'il a prises dans ce scrutin indiquent clairement qu'il soutiendra la politique du R.P.F., dont il publie d'ailleurs en excellente place les communiqués officiels. Le nouveau quotidien ne semble pas devoir prendre, pour autant, une position sectaire et partisane; nous espérons qu'il deviendra le grand organe de défense des intérêts politiques et économiques nantais; son succès local serait dès lors assuré.

C'est dans l'autre capitale de la Bretagne, à Rennes, qu'est sorti le deuxième quotidien nouveau, « Ouest-Matin ». Dirigé par M. Henri Denis, Professeur à la Faculté de Droit qui se déclare ouvertement catholique, ce journal n'en doit pas moins être classé, sans confusion possible, dans la presse « communiste » à la manière de « Ce Soir ». C'est dire que nous ne partageons ni ses idées, ni ses méthodes.

Mais nous avons ici assez d'indépendance de jugement pour féliciter la direction du nouvel organe d'avoir voulu faire enfin un journal breton, et non plus seulement un journal de l'Ouest ou de tel département. Ce souci est évident et il est apparu dès le premier numéro, puisque l'éditorial de M. Denis s'intitule, pour cet avènement, « Vive la Bretagne ».

Nous avons lu cet article de près et il ne contient pas une ligne que nous n'accepterions de signer, qu'il s'agisse de lutter contre la réputation d'arrière-pensée que certains « qui y trouvent leur profit et cela dans les domaines les plus divers font à notre province » ou d'affirmer une volonté de lutter pour « la paix et la prospérité de notre Bretagne ». Les premiers numéros marquent par ailleurs l'ouverture d'une campagne pour la reconstruction des villes bretonnes sinistrées, pour la révision des zones de salaires qui défavorisent la Bretagne, etc... Il est également caractéristique que, dès son numéro d'ouverture, « Ouest-Matin » ait tenu à marquer sa sympathie pour la cause de l'enseignement du breton.

Nous aurons probablement dans l'avenir des occasions multiples de manifester notre désaccord avec les doctrines générales qui inspirent la politique de « Ouest-Matin ». Nous estimons cependant normal que l'opinion d'extrême-gauche ait chez nous son moyen d'expression et nous sommes heureux que les guides de cette opinion n'aient pas jugé nécessaire de rompre avec leur terroir, mais au contraire de s'y enraciner solidement. Leur journal, hélas, n'a pas en cela concouru.

Sans quitter le plan commercial lui-même, nous croyons que les animateurs de « Ouest-Matin » ont trouvé la seule formule qui permette à un quotidien, dans des conditions particulièrement défavorables de concurrence, de réussir sur l'ensemble de ce territoire constitué par les cinq départements bretons. Si « Ouest-Matin » échoue, ce sera dans la mesure où sa politique générale pourra lui aliéner son public breton; mais M. Henri Denis et ses collaborateurs ont, en tout cas, fort bien compris qu'il y a toujours place en Bretagne pour un grand quotidien breton. Les communistes sont des propagandistes avertis et il est rare qu'ils commettent une erreur psychologique, du moins lorsqu'ils sont laissés maîtres de leur tactique. A ceux qui s'intéressent aux problèmes de la presse dans l'Ouest de réfléchir sur leur décision.

La défense de l'économie bretonne offre d'ailleurs à un journal d'opposition une excellente plate-forme de propagande. L'incompétence du pouvoir central en ce domaine l'emporte de beaucoup sur sa mauvaise volonté, qui n'est pas prouvée; mais, en tout état de cause, les décisions sont là, qui se traduisent presque chaque jour par des lois, des décrets ou des règlements regrettables. En voici un exemple dans le domaine agricole.

M. Pflimlin, Ministre de l'Agriculture, a renouvelé récemment les appels de ses prédécesseurs et notamment de M. Tanguy-Prigent en faveur de la culture du blé. Nous ne doutons pas des intentions du ministre qui envisage des intérêts immédiats; mais nous avons à défendre, pour notre part, les intérêts plus lointains de notre région.

Le blé est en Bretagne une culture très ancienne et qui continuera pendant longtemps à garder son importance. Il est évident toutefois que notre terre et notre climat favorisent davantage l'élevage qui est la véritable vocation agricole du pays. Vouloir forcer, d'un bureau parisien, les cultivateurs bretons à étendre la superficie de leurs terres emblavées, c'est faire preuve d'une méconnaissance totale de nos réalités.

Nous pouvons à la rigueur excuser cette méconnaissance de la part d'un ministre qui, dans l'actuel régime administratif, ne peut légiférer que pour l'ensemble de la France. Nous comprenons moins bien l'attitude des services départementaux dont la mission serait précisément d'éclairer le pouvoir central au lieu d'emboîter le pas à ses erreurs. C'est ainsi que la Direction des Services Agricoles du Finistère a soutenu l'appel ministériel par un communiqué particulier qui se termine ainsi « Agriculteurs, votre intérêt et votre devoir se rejoignent; augmentez vos emblavures en blé ». Nous préfé-

rons donc si cette affirmation est exacte pour la plupart des régions françaises, elle ne l'est pas pour la Bretagne dont l'apport à l'économie générale doit être représentée par ce qui conçoit le mieux à son sol: primeurs, pommes de terre de semence, élevage et produits laitiers. Il est dommage qu'aucun organisme agricole régional — et naturellement indépendant — n'existe pour rappeler de telles vérités.

Quand nous disons élevage, nous songeons à l'élevage bovin, mais aussi à l'élevage chevalin qui a porté à l'étranger le renom de la Bretagne. Nous en avons eu une preuve supplémentaire ce mois-ci, puisque une Commission d'achat espagnole vient de visiter la Bretagne et d'y faire d'importants achats de chevaux.

L'Espagne cherche actuellement une région susceptible d'alimenter ses marchés en chevaux d'un type un peu spécial: demi-montagnard, d'une taille variant entre 1 m. 50 et 1 m. 56, sobre et résistant. Toutes ces qualités sont celles du fameux « bidet breton ».

Des rassemblements ont eu lieu un peu partout, mais surtout à Mordrac, Landivisiau, Landerneau qui sont les capitales du cheval en Bretagne. Malgré l'absence d'une véritable politique chevaline bretonne — que souligne plus loin notre collaborateur A. Legall — les résultats ont été très encourageants. Aux éleveurs du Finistère, des Côtes-du-Nord et même du Morbihan, les experts de la commission ont déjà acheté plus de cent chevaux et il ne s'agit que d'un début. Les éleveurs se sont déclarés satisfaits des prix pratiqués et les Espagnols ont fait part de leur joie de retrouver, après de longues années, le cheval breton si populaire dans la péninsule ibérique.

L'Espagne va donc offrir à nouveau, comme avant-guerre, un important débouché à notre élevage chevalin. C'est d'autant plus précieux que notre meilleur client d'autrefois, le Midi de la France, a réduit considérablement ses demandes par suite du développement de la motoculture. Par ailleurs, d'autres pays, le Hanovre, la Belgique, le Danemark et la Hollande font à la Bretagne une sérieuse concurrence.

En ce domaine, comme dans tous les autres, c'est à notre région de se préparer à défendre ses intérêts commerciaux en Europe et dans le monde. Elle y parviendrait aisément si elle pouvait prendre elle-même toutes les décisions nécessaires — et qui sont de son ressort évident — sans en référer à la capitale; si elle disposait, par conséquent, des institutions régionales que, nous, fédéralistes, réclamons.

Ce sera l'une des tâches du Congrès de l'Union Bretonne des Fédéralistes, qui va se tenir à Nantes, de rappeler les exigences de cette reconstitution régionale. Mais il lui appartiendra aussi de sonner le rappel de toutes les tendances antiétatistes qui se manifestent si ardentes en Bretagne.

Une indication précieuse vient encore d'être fournie à ce sujet par le succès des manifestations organisées à l'appel de la Fédération des Industriels, des Commerçants et des Artisans du Finistère (F.I.C.A.F.). Le mot d'ordre de grève limitée avait été partout scrupuleusement suivi. La plupart des commerçants et artisans avaient fermé boutiques et seuls restaient ouverts quelques grands magasins à succursales, dont la direction générale n'est pas bretonne.

A Quimper, un important meeting réunit plusieurs milliers d'industriels, de commerçants et d'artisans protestant contre l'étatisme qui étouffe la vie de leurs entreprises. Ils applaudirent vigoureusement les paroles du président de la F.I.C.A.F. dont nous croyons utile de citer quelques extraits:

« Depuis quatre ans nous supportons stoïquement les divers tours de vis fiscaux de chaque équipe ministérielle en service. Depuis quatre ans ce sont les mêmes catégories sociales qui paient la note des expériences gouvernementales, les prodigalités des partis politiques.

« Depuis quatre ans tandis que l'Etat-patron augmente périodiquement et d'une manière effarante les prix de ses produits manufacturés, de l'essence, du tabac, des transports, des P.T.T., du gaz, de l'électricité, les charges sociales, les impôts, tandis qu'il multiplie les taxes et les ponctions de toutes sortes, extraordinaires ou exceptionnelles, c'est à nous qu'il vient dire sans la moindre pitié: « Messieurs, vous êtes responsables de la « montée vertigineuse du coût de la vie ».

Après avoir fait le bilan de l'étatisme qui sévit en France, l'orateur conclut ainsi par un appel à la liberté:

« Il reste à savoir si l'instinct de conservation qui vous a tous réunis ici aujourd'hui, ne sera pas un cri de protestation éphémère ou au contraire s'il représente pour vous un engagement formel de mener la lutte à nos côtés pour que nous soit rendu à la justice la plus élémentaire, pour le retour aux libertés professionnelles et le droit de vivre honnêtement d'un travail honnête, pour le retour à la liberté. »

« Les libertés professionnelles, qui avec les libertés familiales, communales et régionales ne peuvent être assurées que par la résolution fédéraliste! »
REDER-BRO.

Une enquête du « Peuple Breton »

Quelle sera la place des Régions dans la Fédération européenne ?

Réponse de M. André Voisin
Secrétaire général de « la Fédération »
et de l'Union Française des Fédéralistes

Avant de partir pour Rome, où il vient de représenter « La Fédération » au Congrès de l'Union Européenne des Fédéralistes, M. André Voisin a bien voulu donner au « Peuple Breton » la réponse suivante à l'enquête que nous avons ouverte sur la place des Régions dans la Fédération Européenne. Nos lecteurs liront avec satisfaction cette réponse qui s'inspire de la plus pure orthodoxie fédéraliste ; nous tenons à en remercier M. Voisin, ainsi que tous nos amis de « La Fédération » et de l'Union Française des Fédéralistes dont il est le porte-parole le plus autorisé.

« Quelle est la place de la Bretagne dans l'Europe qui se fait ? Il faut d'abord reconnaître que pour la plupart des hommes politiques et pour les doctrinaires du conformisme social cette question ne comporte aucune réponse positive. La Bretagne n'a pas sa place dans l'Europe, pour la raison première qu'elle n'a pas d'existence politique reconnue.

« Si nous interrogeons les chefs d'Etats et notamment les dirigeants des Cinq, j'ai la nette impression qu'ils seraient eux aussi fort étonnés. Sans trop vouloir préjuger de leur réponse, il semble qu'ils s'accorderaient pour affirmer que le problème européen est à résoudre entre gouverne-

ments, qu'il présente des incidences militaires, économiques, douanières, monétaires et politiques mais ils ne verraient pas ce que la Bretagne, le Brabant, le Pays de Galles ou le Piémont ont à faire avec l'Europe.

« La même question posée à telles autres personnes qui travaillent à l'unité européenne resterait également sans réponse. Eut-elle été posée au Congrès de La Haye qu'elle aurait provoqué parmi la plupart des délégués le même étonnement.

« Pour préciser, je distingue d'abord l'hostilité de ceux que nous appelons les « unionistes », dont un notable représentant est M. Bevin lui-même : ceux-ci s'inquiètent de voir l'Europe se constituer « institutionnellement ». On sait qu'ils bornent leurs espérances au renforcement lent et progressif des accords diplomatiques, du traité de Dunkerque notamment, des accords militaires, des ententes économiques et douanières. Qu'il s'agisse d'une louable prudence ou d'une forme d'égoïsme national, il importe peu. On voit bien qu'un tel refus de donner à l'Europe des institutions réelles s'éloigne singulièrement du sujet de votre enquête.

« Il faut bien dire encore qu'un certain fédéralisme se refuse également à poser la question ; refus plus grave parce qu'il est délibéré pour beaucoup de ses adeptes, pour ceux au moins qui sont étrangers à notre pays. D'avance, on peut prévoir qu'au Congrès de Rome qui réunira l'ensemble des

mouvements fédéralistes, des résistances se manifesteront à ce sujet.

« Pour ces fédéralistes, qui limitent leurs convictions au plan européen, le problème régional ne se pose également pas. L'idée fédéraliste se borne pour eux à l'abandon par les Etats de la part de souveraineté nécessaire pour constituer l'autorité européenne. Leurs vues se confondent avec celles de non-fédéralistes comme M. Paul Reynaud. « Elisons, disent-ils, un parlement européen à raison d'un député par million de citoyens, et l'Europe disposera d'un pouvoir législatif et partant d'une autorité qui émanera de cette assemblée souveraine ». Il va sans dire que cette élection ne distinguerait pas entre les citoyens de telle ou telle région française.

« A ces conceptions s'opposent celles des fédéralistes qui s'appuient sur leur doctrine que connaissent bien les lecteurs du *Peuple Breton*. D'accord avec les syndicalistes français présents à La Haye, qui d'ailleurs ont donné depuis leur adhésion à l'Union Française des Fédéralistes, ils ont — à l'issue d'une séance difficile — fait reconnaître par celui-ci que la représentation des peuples à l'Assemblée européenne comprendrait notamment des délégués des grandes collectivités, ces collectivités n'étant pas précisées en dehors des organisations syndicales.

« Je dois maintenant affirmer les positions de « La Fédération ». Le manifeste qui les définissait au lendemain de notre fondation reconnaît formellement l'existence et la primauté de deux collectivités territoriales fondamentales : la commune et la région. S'il semble difficile de faire représenter directement les communes dans une assemblée européenne, il semble bien que la région puisse être l'unité de représentation territoriale. A « La Fédération », nous entendons nous appuyer sur la réalité et, contrairement à ceux que j'ai d'abord cités, nous croyons que les régions sont des groupes réels. Nier par exemple l'existence d'une Bretagne est une franche absurdité.

« Cette Bretagne a des intérêts, non seulement dans la nation, mais encore dans l'Europe. Au cours d'une conférence donnée à « La Fédération » l'été dernier, notre ami Gravier l'indiquait précisément en marquant la situation de la Bretagne à l'extrémité de la presqu'île européenne ; la nature en a fait la plate-forme des échanges intercontinentaux ; elle lui a donné une vocation commerciale européenne. Encore lui faudrait-il, pour pouvoir y satisfaire, disposer de l'équipement nécessaire.

« En des temps où les économies nationales sont interdépendantes, on peut s'attendre à ce que les économies régionales soient également solidaires d'une économie européenne. Cette évidence s'al-

firme par exemple quand il s'agit de la métallurgie lorraine et des coques rhénans. Mais en Bretagne, nous distinguons une industrie de l'estuaire de la Loire qui est liée au trafic maritime, international par essence. Mais la pêche, les conserveries, les primeurs, l'élevage bretons soulèvent également des problèmes qui dépassent un cadre strictement français.

« Héritière d'une civilisation, d'une vieille langue, la Bretagne les partage avec les pays celtiques d'outre-Manche et ces caractères originaux doivent naturellement provoquer des échanges et des liens culturels entre pays semblables qui ne sauraient demeurer étrangers au Centre culturel européen dont la constitution a été réclamée au Congrès de La Haye.

« Toutes ces raisons, qui ne sont pas exhaustives, militent pour une représentation particulière de la Bretagne dans une Assemblée européenne.

« Cette représentation se situe pour nous dans le cadre français, parmi celle des intérêts communs, celle des grandes organisations familiales, syndicales, culturelles que nous réclamons. La concevoir autrement serait reconnaître un « nationalisme » aussi dangereux — et sans doute plus encore — que le nationalisme étatique français dont nous combattons les excès.

« Dans une Europe fédérale, comme dans une France fédérale, la Bretagne se voit reconnaître le respect de ses droits et de ses caractères propres ; mais les liens qui l'unissent avec les régions françaises et les nations européennes, y sont également affirmés.

« Ils y sont aussi garantis. Par exemple, la Cour suprême de justice européenne, dont le principe a été affirmé dans les Congrès de l'Union Européenne des Fédéralistes, a pour objet non seulement la défense des droits de l'homme, mais encore ceux des communautés, et par conséquent de la communauté bretonne. »

« Le XX^e siècle ouvrira l'ère des fédérations ou bien l'humanité recommencera un purgatoire de mille ans. »

Proudhon

Déclaration de M. Lasarte Ministre du gouvernement basque

Quelles que soient leurs opinions politiques, tous les Bretons ont suivi avec une fraternelle sympathie la lutte héroïque des Basques contre le régime centralisateur du général Franco. Ils apprécieront la déclaration suivante faite par M. Lasarte, Ministre du Gouvernement d'Euzkadi, déclaration qui constitue comme celle de M. Voisin — en même temps qu'une réponse à nos questions — un excellent rappel des principes du fédéralisme intégral. Cette déclaration reprend d'ailleurs l'essentiel d'un texte lu au dernier congrès des Nouvelles Equipes Internationales.

« Le problème de l'organisation européenne est passé en quelques mois du plan des discussions devant l'opinion publique à celui des délibérations et des décisions des gouvernements responsables.

« On parle indistinctement « d'Union » ou de « Fédération ». Seules, la gravité et l'imminence des problèmes à résoudre peut provoquer une telle confusion, conséquence d'un défaut d'analyse. L'Union des Etats Libres de l'Europe, « une union économique et politique destinée à garantir la sécurité et le progrès social » (résolution politique du Congrès de La Haye) est évidemment une condition indispensable si l'on veut sauver l'Europe de l'anarchie que suppose l'application du concept de la souveraineté absolue des Etats. Mais sans tomber dans l'utopie, sans perdre le sens du réel, tout en proclamant l'efficacité des réalisations obtenues ou projetées (Benelux, etc.), nous devons voir plus loin qu'une solution momentanée et diriger l'Europe vers ses véritables voies. Ces voies sont tracées par les principes de la démocratie fédéraliste.

« Pour envisager une solution véritable aux problèmes de l'humanité, il est nécessaire de considérer la situation internationale actuelle d'un point de vue supérieur à une vision purement étatique de cette situation.

« La mission du fédéralisme est de libérer l'homme de la désorganisation internationale. En ce sens, le fédéralisme est l'expression la plus complète de la démocratie, car il parfait l'œuvre libératrice de la démocratie politique et de la démocratie sociale.

« La démocratie garantit le développement de la

personne humaine dans son aspect individuel. Lorsque l'on parle de démocratie sociale, on tient compte de l'homme en tant qu'élément de la vie économique. Le fédéralisme garantit son développement, en tant que membre de communautés naturelles : commune, région, nation. En ce sens, sans fédéralisme, on ne comprendrait pas une organisation rationnelle de la société humaine.

« L'expérience de l'humanité nous enseigne qu'un groupe humain sur lequel influe la mentalité fédéraliste, est un milieu propice à une vie démocratique stable et naturelle. La Suisse en est un exemple souvent cité. Autre exemple : la démocratie multiséculaire de notre petit peuple basque, basée sur la plus large autonomie des communautés naturelles (communes et régions). Exemples d'un autre ordre : les Etats-Unis d'Amérique et le Commonwealth.

« De même que démocratie et fédéralisme s'identifient et se complètent, la centralisation et le centralisme sont unis à l'esprit totalitaire et jouent, dans la vie internationale, le rôle d'un premier pas et d'un entraînement vers l'aventure impérialiste.

Nous en sommes arrivés à un point où l'on voit plus clairement encore la nécessité d'un fédéralisme européen et où l'on commence à parler de ses conséquences, la reconnaissance et la réglementation des droits des peuples. Si l'on ne parle que d'Etats, on court le risque d'oublier la complexité de l'Europe et la diversité de ses peuples qui est « son véritable génie », selon le Messie aux Européens du Congrès de La Haye.

« La carte des Etats actuels de l'Europe ne donne aucune idée de l'existence des collectivités humaines, peuples ou nationalités qui revendiquent d'une façon ou d'une autre, à un degré différent, leur libération ou leur autonomie politique.

« L'organisation et la doctrine fédéraliste européennes ne peuvent se désintéresser du sort des peuples qui possèdent une personnalité propre et une volonté établie de liberté ou d'autonomie politique qu'ils ne peuvent exercer par suite de l'injuste opposition de l'Etat dont ils font partie.

« Le concept de souveraineté est en pleine révision, non seulement du point de vue des relations entre Etats, mais aussi en ce qui concerne la structure interne de l'Etat qui doit respecter pleinement la personnalité des communautés naturelles. »

Fédéralisme en actes

A la veille d'un Congrès

C'est dans quelques jours — les 27 et 28 novembre prochains — que l'Union Bretonne des Fédéralistes (U.B.F.) va tenir à Nantes son premier Congrès. L'importance de cette manifestation ne saurait être assez soulignée. Des personnalités de premier plan ont accepté de patronner ce Congrès et de participer à ses travaux : elles représenteront les milieux culturels, administratifs, économiques, syndicalistes, les mouvements fédéralistes français et européens, les organisations familiales, les municipalités, etc.

Nous insistons instamment pour que tous les fédéralistes bretons — qu'ils soient en Bretagne ou ailleurs — soient présents à ces deux journées dont il n'est pas exagéré de prétendre qu'elles auront un caractère historique : elles marqueront en effet le départ d'un mouvement d'une grande ampleur, dans cette Bretagne, terre de franchises et de liberté, qui doit prendre en France la tête d'une action fédéraliste conforme à sa plus ancienne vocation.

Voici le programme définitif du Congrès qui sera présidé par M. Brugmans, Président de l'Union Européenne des Fédéralistes.

Samedi 27 novembre, à 15 heures

Présidence de M. Milon, maire de Rennes

- Bretagne et Fédéralisme.
- Le Fédéralisme : un principe, une action, par Jean Baréth, Directeur de l'Action fédérale.
- Le Fédéralisme et l'Europe, par André Voisin, Secrétaire Général de « La Fédération » et de l'Union Française des Fédéralistes.
- Le Fédéralisme et le mouvement syndical, par Jean Mathé, Délégué général de Forces Ouvrières Syndicalistes Européennes.
- Fédéralisme et Economie, par Louis Salleron, Professeur d'économie politique à l'Institut Catholique de Paris.

A 21 heures :

Grande réunion d'information

Sous la présidence de M. Henri Brugmans, ancien

Ministre de Hollande, Président de l'Union Européenne des Fédéralistes.

Avec le concours de MM. Pierre Mocaer, ancien Conseiller général du Finistère ; Michel du Halgouët, Conseiller général d'Ille-et-Vilaine, Président de l'Association Bretonne ; Salleron, Voisin et Mathé.

Dimanche 28 novembre

Présidence de M. Orion, maire de Nantes
10 heures : Constitution et réunion des commissions.

— Commission de la charte de l'Union Bretonne des Fédéralistes (politique générale).

— Commission de la propagande et des questions financières.

— Commission du statut.

11 h. 30 : Réunion plénière.

Rapports d'activités :

- Le Centre de Rennes, par M. Roy ;
- Le Centre de Nantes, par G. Le Moal ;
- Les jeunes, par Y. Gefflot et J. Cuzon du Rest ;

— Activité des correspondants.

12 h. 30 : Déjeuner en commun.

15 heures : Réunion plénière.

— Les problèmes économiques de Bretagne, par J. Angot, ancien Secrétaire Général de la Conserverie française.

— Culture bretonne et civilisation européenne, par P. Mocaer, Secrétaire du Congrès Celtique international.

— La Bretagne et la réforme administrative, par L. Kervran, ancien Préfet, membre de la Commission interministérielle de décentralisation, et J. Marzay, Directeur du Peuple Breton.

— Discussion générale, présentation et adoption des rapports.

— Discours de clôture par Henri Brugmans.

S'inscrire et faire réserver une chambre en écrivant à M. Besson, Commissaire du Congrès, 9, rue Lozette-de-Rouilly, Nantes.

La S.N.C.F. a consenti une réduction de 20 % sur l'aller et retour à l'occasion du Congrès.

Les bases du fédéralisme en Bretagne

Préambule aux travaux de Nantes

A l'occasion du Congrès de Nantes, les Centres d'études et d'action fédérale rattachés à l'Union Bretonne des Fédéralistes, ont étudié depuis plusieurs semaines les textes qui doivent être discutés et adoptés en séance.

Nous publions ci-dessous le préambule d'une Déclaration de principe, tel qu'il est proposé par l'un des Centres. Il va de soi que nous ne donnons ce texte qu'à titre purement documentaire et comme simple base de discussion.

A une heure où le fédéralisme apparaît comme la seule doctrine permettant de résoudre les problèmes politiques, économiques, culturels et sociaux que pose la nécessité d'unifier un monde dans lequel chaque groupement a un sens de plus en plus vil de sa personnalité et de ses droits, il importe que la Bretagne, dont la tradition fédéraliste est aussi ancienne que son union à la France, s'inscrive aux côtés des autres collectivités humaines dans un mouvement où elle a à jouer un rôle irremplaçable.

L'expérience du demi-siècle écoulé a mis en lumière brutale que les grands Etats modernes sont des organismes trop complexes pour relever d'administrations unitaires, sans graves inconvénients pour leurs propres peuples et pour leurs voisins. A partir d'un certain degré de diversité dans les tempéraments humains et les productions du sol, la machine gouvernementale grince inévitablement et il n'y a plus de moyen terme possible entre un laisser-faire général et la suppression de toute liberté. Il n'est que de comparer à nos grands Etats certains petits pays qui évoluent dans l'ordre, le bien-être et la liberté vers les structures sociales et économiques les mieux adaptées à leur génie propre, pour se rendre compte que la recherche du bien commun dans les collectivités trop étendues, sauf cas particuliers où elles jouissent d'une exceptionnelle homogénéité de peuplement et de ressources, dépasse les possibilités de gouvernements centralisés.

Les grands Etats doivent de toute nécessité s'ar-

ticuler pour devenir maniabiles et retrouver la souplesse nécessaire à l'harmonieux développement de leurs parties : les intérêts particuliers de la commune ne peuvent être bien gérés que par la commune, ceux de la profession que par la profession et ceux de la région que par la région. Les Bretons en ont fait dans les domaines les plus divers la constante expérience.

Une organisation intérieure à caractère fédéral des Etats européens est au surplus une condition sine qua non de leur rassemblement dans une Fédération universelle, seul gage d'une paix durable. Sans aller aussi loin et pour prendre un cas très concret, comment la France pourrait-elle espérer voir adopter le plan d'organisation fédérale de l'Allemagne qu'elle a soumis à ses alliés en janvier 1947 si elle-même continue à considérer comme idéal un régime centralisé à outrance ? C'est par le chaos et de nouveaux conflits que nous risquons de payer de pareils défis à la raison.

Le fédéralisme ne sera d'ailleurs pour les Etats européens que le retour à un passé récent trop vite oublié : des régimes à caractère fédéral ont subsisté jusqu'en 1789 en Bretagne et dans la majeure partie de la France, jusqu'en 1870 en Italie, 1918 en Autriche-Hongrie. Et nulle part le passage au régime unitaire, imposé par une mode passagère, n'a constitué un progrès pour les peuples ni pour la paix.

La Bretagne, contre laquelle s'est acharné un régime centralisateur ignorant de ses besoins et hostile à ses aspirations, se doit à elle-même de reprendre le pacifique combat fédéraliste que ses Etats et son Parlement ont jadis mené pendant près de trois siècles pour le plus grand bien des populations.

Elle le doit aussi à la collectivité française toute entière, où de nombreuses régions n'ont pas pu conserver leur personnalité aussi vivace et auraient peine à se lancer sans appui dans la voie du salut. Après s'être longtemps repliés sur eux-mêmes pour mieux conserver l'antique dépôt d'une tradition de liberté, l'heure est maintenant venue pour les Bretons de marcher en tête des peuples de France dans un mouvement pour le respect des libertés familiales, professionnelles, communales et régionales où leurs aspirations traditionnelles trouvent pleine satisfaction.

A ce devoir vis-à-vis de leur peuple comme vis-à-vis de la France et de l'Europe, les fédéralistes bretons ne failliront pas.

« La Fédération » publie un manifeste

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un texte qui intéresse exclusivement la vie bretonne, nous croyons d'une grande utilité de publier quelques extraits du Manifeste qui est actuellement proposé à l'approbation de tous ceux qui exercent en France une responsabilité. C'est la preuve qu'un puissant courant existe au-delà du Coussnon contre cette dictature centralisatrice et étatique que la Bretagne condamne depuis si longtemps.

« Nous nous adressons aux responsables de la vie française, de toutes les régions, de toutes les activités, c'est-à-dire à des hommes liés par la naissance ou le talent à des communautés qu'ils ont la charge de rendre prospères et libres.

La grande revendication de ces hommes angoissés c'est la sécurité. Ils l'attendaient de la société politique mais le pouvoir s'est retourné contre eux. L'Etat est devenu l'ennemi du citoyen, l'école l'ennemi de l'enfant, l'outil l'ennemi du travailleur, la loi l'ennemi de tous. La menace est dans la carence de l'Etat et dans l'étatisme, dans la carence de la justice et dans les juges, dans la carence de la représentation populaire et dans sa caricature.

La meilleure garantie de la sécurité humaine, c'est le libre épanouissement de groupements divers dont l'ensemble est un vivant équilibre d'autonomies articulées et hiérarchisées.

La souveraineté nationale réside dans l'Etat. Toutes les communautés territoriales et fonctionnelles ainsi que les associations d'opinion doivent être représentées devant le pouvoir politique. La France a besoin d'une représentation nationale organique fondée sur la liberté des communes et des régions, des corps professionnels et des ordres de toutes natures.

Nous affirmons :

1° La nécessité d'un *habeas corpus* contre la menace permanente que font peser sur les personnes :

— les arrestations arbitraires ;

— les détentions illégales ;

— la rétroactivité des lois ;

— le bon vouloir de l'Etat policier.

2° La nécessité d'un *statut de la famille*, cellule première de la société :

3° La nécessité d'un *statut des collectivités locales*, charte des franchises communales et régionales.

Nous demandons une réforme administrative confiant les affaires de la commune aux pouvoirs municipaux, celles de la région aux pouvoirs régionaux, celles de la nation au pouvoir national.

4° La nécessité d'une *représentation professionnelle* — dans le cadre d'un plan général de l'économie française — sauvegarde de la libre initiative des entreprises organisées.

5° La nécessité de la *liberté d'expression* et de la *liberté d'association*, dans toute la mesure où leur exercice ne se retourne pas contre l'intérêt général :

Nous demandons :

1° Une *révision constitutionnelle*, les libres institutions, les chartes et les statuts ci-dessus énumérés forment l'ossature d'une *Constitution fédérative de la France*.

2° Une *réforme de l'Etat*, qui distingue la représentation du pouvoir et les articule sans subordonner l'un à l'autre.

La représentation nationale émane normalement d'une société organisée dans ses communautés.

3° Une *restauration de l'autorité de l'Etat*, grâce à sa libération des fonctions parasitaires qui épuisent sa force, et notamment, dans le cadre de leur transfert à des communautés territoriales et fonctionnelles :

L'Europe n'a de sens que grâce à sa diversité, à son refus de se laisser absorber dans une unification impérialiste ou dissoudre dans les jeux d'un super-parlementarisme formel. Elle ne procédera ni d'une fusion totalitaire, ni de la confusion d'une S. D. N. régionale. Elle devra sauvegarder les caractères propres de chaque pays, garantir leurs droits essentiels aux citoyens et aux communautés par l'institution d'une *Cour de Justice* rétablissant sur le continent les principes d'un ordre commun.

Nous appelons tous les responsables de la vie française à demeurer vigilants, à s'organiser dans leurs communautés reconquises, à faire barrage devant la tyrannie et le totalitarisme.

Perspectives économiques

Pour un Comité breton du Plan Monnet

Entendons-nous bien. S'il est vrai que la naissance de l'Europe constitue la grande chance de la Bretagne, il n'est pas sûr, hélas, que la pensée fédéraliste inspire la future organisation de notre continent. Il n'est pour s'en convaincre que de prendre connaissance des différentes déclarations faites par les hommes de la tendance Churchill sur le problème de l'Europe-Unité. Pour ces derniers, il ne saurait être question de donner une structure fédérale aux pays destinés à devenir les membres de la future communauté européenne.

Il ne s'agit aucunement dans leur esprit de faire aboutir le vieux mouvement libéraliste qui, depuis des siècles, travaille nos communautés. Si l'Europe doit se construire contre quelque chose, pensent-ils, c'est contre l'U.R.S.S. dont l'action menace la sécurité de nos pays et non — comme nous l'affirmons, nous — contre la tyrannie, trop longtemps supportée, des États-Nations. Lorsqu'on sait que les disciples de M. Churchill sont actuellement en majorité dans les mouvements européens, on mesure les risques graves que court, en fait, la cause de la liberté. Si nous n'y prenons garde, la révolution du XX^e siècle se verra détournée de ses fins, exactement comme le fut la révolution française de 1789. Et ce n'est pas par des déclarations anti-churchilliennes que nous échapperons au danger.

Nous devons d'urgence démontrer par des faits la vitalité des groupes sociaux que nous désirons voir s'articuler dans l'organisation future de l'Europe. Il est certain par exemple qu'il ne se posera de problème breton dans l'esprit d'éventuels constituants de l'Europe que dans la mesure où la Bretagne aura su, au yeux de tous, manifester son existence.

L'Europe doit se construire par intégration de collectivités vivantes. Ne trouveront place en son sein que les groupes qui auront su être présents au jour de la construction. La Bretagne, affirmons-nous, est une réalité historique, culturelle, économique et sociale. Il appartient aux Bretons d'appuyer cette affirmation sur des faits concrets.

Il est désolant de penser qu'à un moment où se joue le sort de leur communauté, les Bretons n'ont pas réussi à se dégager des vieilles routines revendicatives, des rappels larmoyants du passé, pour s'appliquer à un plan de reconstruction. Jamais cependant époque n'a été plus propice à l'édification d'institutions privées qui pourraient, dans l'avenir, servir de bases à la création d'une région bretonne et qui, dans l'immédiat, viendraient rappeler à ceux qui feignent de l'ignorer la réalité du fait breton. La passivité de nos compatriotes est d'autant plus regrettable que, dans maints domaines, le concours du gouvernement pourrait leur être acquis.

Nous avons pu lire, par exemple, dans les derniers numéros du *Peuple Breton* des études fort documentées sur l'avenir économique de la Bretagne, sur les possibilités industrielles de notre région, sur l'intérêt que présenterait une mise en valeur systématique de nos ressources. Or, sait-on que dans l'esprit des hauts-fonctionnaires qui ont été chargés par le Gouvernement de dresser le « Plan de Modernisation et d'Équipement Économique de la France », l'organisation actuelle du « Commissariat Général au Plan » devrait, pour atteindre sa pleine efficacité « être recoupée et complétée par des organismes décentralisés considérant les problèmes dans leur cadre local et sous leur aspect humain, facilitant et contrôlant la réalisation du plan ». Cette citation est tirée du « deuxième rapport semestriel sur la réalisation du plan de modernisation et d'équipement ; résultats au 31 décembre 1947 ».

Nous ne plaidons pas ici la cause du gouvernement ni celle de l'administration qui, trop souvent dans leurs décisions, n'ont pas tenu compte des intérêts de notre région ; mais, pour une fois que nous les trouvons prêts à traiter comme il convient le problème de la reconstruction française, on ne peut que regretter que les Bretons, intéressés par

la modernisation de l'équipement économique de la Bretagne, n'aient pas encore profité de l'occasion. L'importance de la position prise par M. Jean Monnet, Commissaire Général au Plan, les possibilités vraiment très grandes qu'elle offre aux Bretons soucieux de l'avenir de leur pays, n'échappent à personne.

Peut-être nos compatriotes auraient-ils voulu qu'on vint les trouver à domicile pour les inviter à travailler à la réalisation du plan ! D'autres régions qui ne sont pas, comme la nôtre, paralysées par une tradition de gémissements continus, n'ont pas attendu que l'on vienne solliciter leur participation. Elles l'ont offerte avec esprit d'à-propos et avec courage. Et voici plus de dix-huit mois que fonctionne dans le département de la Moselle un « Comité Mosellan du Plan » dont l'activité vient de donner lieu à la publication d'une brochure préfacée par le Président Robert Schumann, député de la Moselle et membre du Conseil Général de ce département.

Toute la préface du Président Schumann serait à reproduire, tant les préoccupations de l'auteur rejoignent les nôtres. En voici l'essentiel :

« Le Plan de Modernisation et d'Équipement a tracé la voie dans laquelle doit s'engager l'économie française pour retrouver son équilibre. Mais les objectifs qu'il a fixés ne pouvaient être qu'économiques. Pour les atteindre, d'autres problèmes se posent.

« Nulle solution unique ne peut leur être trouvée pour l'ensemble du territoire. La France est faite de régions extrêmement variées dans leurs ressources et dans leur composition ethnique : est une richesse des plus caractéristiques.

« De là, la nécessité de décentraliser la mise en œuvre du plan, de l'adapter aux conditions locales. « Décentraliser ne veut pas dire diffuser sur l'ensemble du territoire des parcelles identiques du pouvoir central en vue d'appliquer des instructions uniformes et invariables. C'est, au contraire, créer l'organisme répondant aux particularités de chacune des régions, s'appuyant sur les initiatives locales, publiques ou privées, qui s'insèrent dans la politique générale conçue pour l'ensemble de la France.

« Ainsi a commencé une expérience que je souhaite voir réussir et se généraliser à travers les autres régions françaises.

« Elle servira à définir ce que serait une politique économique harmonieuse ; le pouvoir central ayant la responsabilité d'une politique d'ensemble, les conditions et modalités d'exécution étant collées aux initiatives locales, fortes de l'appui du pouvoir central.

« Ce serait, sur le plan économique, l'assurance de toute la réforme de l'État. »

Nous pensons que les membres des cinq Conseils Généraux de Bretagne seront vivement intéressés d'apprendre que c'est à l'instigation de leurs collègues du Conseil Général de la Moselle que fut créé le Comité Mosellan du Plan. Le Conseil Général de la Moselle marquait ainsi, lisons-nous dans le deuxième rapport semestriel sur la réalisation du plan de modernisation, le désir qu'il avait « d'exécuter les tâches et d'assurer les responsabilités suivant la lettre et l'esprit d'une constitution qui augmenterait ses attributions ». Que nos conseillers généraux n'ont-ils un aussi noble souci !

Le Comité Mosellan du Plan fut formé au début du mois de mai 1947, après un échange de lettres entre le Président du Conseil Général de la Moselle et le Commissaire Général au Plan. Le Comité devait être constitué par toutes les forces vives du département. Il fut composé comme suit :

- Président : le Président du Conseil Général ;
- Trois conseillers généraux titulaires ;
- Trois conseillers généraux suppléants ;
- Un représentant de la Chambre de Commerce ;
- Un représentant de la sidérurgie ;
- Un représentant des Houillères ;
- Quatre représentants des syndicats ouvriers ;
- Un représentant des cadres ;
- Trois représentants de l'agriculture ;
- Un représentant du crédit ;
- Un représentant de la Sécurité sociale.

En font également partie, le Préfet du département en tant que Président d'Honneur et l'Inspecteur de l'Économie Nationale en tant que rapporteur général.

Une mention toute spéciale doit être faite pour l'un des conseillers généraux, M. Bertrand de Maudhui, à qui revient le mérite de la constitution du Comité Mosellan du Plan, et qui a été chargé de mission par le Commissaire Général au Plan, avec lequel il est en liaison constante.

Emanation de la population, le Comité n'est pas un organisme administratif et possède un secrétariat permanent. Le but qu'il s'est donné est de :

- a) Éclairer et informer l'opinion sur les apports du Plan ;
- b) Promouvoir l'économie locale et régionale en conformité avec les objectifs du Plan ;
- c) Contrôler l'exécution du Plan sur le plan régional.

Le Comité a admis comme postulat de base, ce que l'on conçoit aisément, qu'il ne pouvait être question de sa part de remettre en discussion les

conclusions nationales ; corrélativement, qu'il ne pouvait en aucune manière concevoir un plan départemental autonome. Mais il possède un pouvoir d'évocation devant les différentes autorités, pouvoir dont il use de la manière suivante.

Tout d'abord, toute conclusion du Comité, qu'elle ait la forme d'un avis, d'un rapport ou d'un simple procès-verbal, est adressée au Commissariat Général au Plan.

Si la question est du ressort de l'administration locale, elle est transmise au Préfet avec avis motivé et la solution est alors d'autant plus simple que le représentant du Gouvernement dans le département a participé aux débats.

Sinon, le vœu du Comité est adressé aux ministres compétents.

En analogie avec la procédure inspirée par les Chambres de Commerce, les vœux sont également adressés aux parlementaires du département.

Le Comité se réunit en assemblée plénière une fois par trimestre. Entre temps fonctionnent des groupes de travail à qui ont été donnés des problèmes précis à étudier avec un rapport à fournir dans un délai déterminé.

C'est ainsi qu'ont été déjà rédigés des rapports sur le Bassin houiller, sur l'agriculture mosellane, sur l'équipement rural du département et sur l'industrie de la sidérurgie en Lorraine.

Pouvant disposer des différentes commissions techniques qui existaient déjà sur le plan départemental, le Comité n'a pas cru devoir créer des Commissions permanentes qui auraient été la correspondance, sur le plan du département, des Commissions Nationales de Modernisation.

Nous pensons cependant que nos lecteurs seront intéressés de savoir qu'au sein du Commissariat Général au Plan, ont été institués un certain nombre de grandes commissions, dites Commissions Nationales de Modernisation, parmi lesquelles nous notons comme susceptibles de convenir particulièrement à la Bretagne :

Les commissions des bâtiments et travaux publics ; du machinisme agricole ; du textile ; de l'équipement rural ; de la production agricole (animale et végétale) ; des transports intérieurs ; de la main-d'œuvre ; des houillères ; de la sidérurgie ; des industries chimiques ; du tourisme.

Et enfin, la commission dite de « consommation et de modernisation sociale », qui comprend entre autres sous-commissions, celles de la natalité, de la jeunesse, de l'alimentation et de l'équipement médico-social.

Nous avons également appris, au cours d'une récente visite au Commissariat Général au Plan, qu'allait être créée incessamment une Commission des Pêches maritimes. Cette assurance n'a fait que

renforcer en nous l'idée que la création d'un « Comité Breton du Plan » devenait pour la Bretagne une question primordiale.

Comment d'ailleurs ne pas mesurer l'importance que peut avoir pour notre région la création d'un semblable organisme, lorsqu'on sait qu'aux termes de la loi du 16 janvier 1947 fixant les attributions du Commissariat Général au Plan : « Le Conseil du Plan propose, pour l'ensemble de l'Union Française, les programmes annuels de production, de répartition des matières essentielles, de reconstruction, d'investissements, d'importation et d'exportation », c'est-à-dire, règle en fait toute la vie économique de la France ?

Nous n'avons, bien entendu, donné tous ces détails sur le fonctionnement du Comité Mosellan du Plan qu'à titre d'information, « la France étant, pour reprendre l'un des passages d'une étude publiée par les soins du Commissariat Général au Plan, trop diverse en son unité, composée de trop de régions différentes par leurs ressources, leur population, leur degré d'évolution économique, pour qu'une formule unique puisse être déterminée a priori pour l'étendue de tout le territoire ».

Il appartient à la Bretagne de susciter l'organisme qui répondra à son caractère particulier, en même temps qu'à ses besoins spécifiques.

Nous en avons assez dit ; mais, en terminant cet article, nous ne pouvons nous empêcher de penser au rôle très important que pourraient jouer dans la construction du Comité Breton du Plan certaines personnalités politiques qui représentent la Bretagne au Parlement ou qui siègent dans les conseils du gouvernement. Nous pensons naturellement à notre ami M. Marcellin, député du Morbihan, fédéraliste convaincu et qui est actuellement ministre, à MM. Colin et Morice, mais surtout à M. René Pléven, député des Côtes-du-Nord dont l'autorité est grande dans nos diverses assemblées et qui préside actuellement la Commission des Territoires d'Outre-Mer au sein même du Commissariat Général au Plan.

Dans quelques jours va s'ouvrir à Nantes le premier Congrès de l'Union Bretonne des Fédéralistes. L'U.B.F. a là une belle occasion de montrer que, rompant avec des méthodes qui ont montré leur inefficacité, elle est disposée à placer le problème breton sur son véritable plan, qui est celui de la reconstruction d'une communauté que quatre siècles de centralisation n'ont pas réussi à tuer.

M. BERNARD

L'agriculture devant son avenir

Pâturage plus

que labourage...

Nous avons dit, dans un article antérieur (1), que la Bretagne devait reconsidérer sa politique agricole pour l'adapter aux conditions actuelles et tendre vers certaines spécialisations qui sont d'ailleurs dictées par sa structure géographique et géologique. Entre les deux fameuses mamelles, « labourage et pâturage », il lui faut donner la prédominance à « pâturage ». Nous entendons naturellement ce mot dans le sens que lui donnait Sully, c'est-à-dire : élevage.

Pays humide, fortement arrosé quoique bien insuffisamment irrigué, la vocation de la Bretagne est essentiellement l'élevage. Non pas à l'herbage, comme on l'entend en Normandie, mais en demi-stabulation, le bétail étant nourri pour les deux tiers de sa ration avec des fourrages récoltés ou cultivés à la ferme et pour l'autre tiers à la pâture. Surtout dans quelques rares cantons privilégiés en effet, le sol breton est trop pauvre pour permettre la création d'herbages permanents d'un rendement suffisant ; mais en revanche, il est admirablement adapté aux prairies temporaires et à la culture des plantes fourragères, betteraves, carottes, rutabagas. Cette dernière plante, en particulier, qu'on tend cependant à délaisser, mériterait de voir son aire de culture s'étendre, même au détriment de la betterave ; il en est de même du panais, aliment énergétique si connu dans le Léon des éleveurs d'étalons, mais que le reste de la Bretagne ignore à peu près complètement.

Le cheval

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur l'élevage du cheval ; nous serions tentés de dire que tout a déjà été écrit sur ce sujet. Malgré les haras nationaux, la Bretagne a donné et donne encore d'admirables produits.

Nous disons bien « malgré » les haras. Car ces derniers, créés pour alimenter les remontes de cavalerie et d'artillerie, ont toujours orienté l'élevage

vers un but déterminé en haut-lieu, sans se préoccuper des tendances propres à l'élevage de la région. La remonte demandait plus de volume ; les haras s'efforçaient de grossir le modèle des chevaux à naître par l'influx de sang étranger, percheron, boulonnais, belge.

C'est ainsi qu'ont reculé ces extraordinaires bidets bretons d'une fabuleuse résistance, ces chevaux de Corlay d'une renommée universelle. Il aurait fallu les améliorer par sélection et non pas par croisement. C'est la solution la plus rapide et la plus facile qui a été adoptée et les résultats ne se sont pas fait attendre. Il ne reste plus, dans la race actuelle, que bien peu des qualités natives.

L'armée ayant cessé d'acheter des chevaux, il semble que les haras n'ont plus de rôle à jouer. Un gouvernement énergique en ferait purement et simplement l'économie ; l'élevage n'en souffrirait guère, car les étalonniers privés peuvent suffire s'ils sont correctement contrôlés. Mais les fonctionnaires des haras peuvent dormir tranquilles : une pareille solution n'est probablement pas prête d'être réalisée.

Il ne faut pas dire cependant que l'élevage du cheval est voué à la mort : le cheval sera toujours indispensable à la culture.

Le grand et lourd cheval de trait, difficile d'entretien et exigeant à nourrir, voit son importance diminuer chaque jour. La ferme à cinq chevaux a maintenant de plus en plus un tracteur, mais il lui faut toujours — en Europe comme d'ailleurs en Amérique — un ou deux chevaux légers pour faire courte distance qui ne justifient pas la mise en route du tracteur. C'est là où le cheval breton, de trait léger ou postier, rustique, se contentant de peu, toujours prêt à être aréolé, reprend son intérêt. Il n'existe aucun cheval au monde qui puisse lui être comparé comme cheval à toutes fins dans une ferme.

Mais il faut renoncer à concurrencer le Percheron ou le Boulonnais. D'ailleurs, les éleveurs du Finistère, qui ont toujours eu une intuition saine

(1) Voir les articles précédents dans les numéros des 15 septembre et 15 octobre 1945.

du marché, l'ont parfaitement compris et ils commencent déjà à revenir au petit modèle. C'est la seule politique qui puisse les sauver. Il faudrait que les haras, de leur côté, modifient leurs méthodes et s'appliquent à choisir les étalons en tenant compte davantage des qualités de santé, d'endurance et de sagesse des sujets.

L'élevage bovin

On souhaiterait voir les cultivateurs bretons reporter sur leur bétail l'amour et l'intelligence qu'ils ont su appliquer, au cours du dernier demi-siècle, à l'élevage de leurs chevaux. Car les défauts que nous signalions plus haut ne sont pas tant imputables aux cultivateurs qu'aux Directions centrales du Ministère de l'Agriculture.

Ce qu'il faut d'abord souligner, c'est l'intérêt que présentent, en Bretagne, la recherche et la sélection de certaines races autochtones anciennes, telles que la « Bleue » ou « Saint-Cornely » pratiquement disparues ; on peut encore la trouver parfois dans certains districts du centre de la Bretagne ; ce sujet se rattacherait aux bovins les plus anciennement connus et dont on retrouve des types équivalents en Irlande où ils sont sélectionnés : bête petite, mais très solidement charpentée, bonne laitière très rustique et rebelle à la tuberculose.

Mais il est un point sur lequel on ne saurait trop insister : c'est l'extraordinaire désordre racial qui existe dans le cheptel breton et contre lequel il faudrait énergiquement réagir. Les paysans bretons n'attachent malheureusement que très peu d'importance à la race de leur bétail et on n'est pas loin de l'époque où ils vendaient leurs bêtes de qualité et faisaient se reproduire des sujets rebutés.

Il suffit de parcourir la campagne bretonne pour se rendre compte du manque d'unité des troupeaux et de la disparité des bêtes qui les composent. Sur les huit ou dix vaches groupées le soir le long de la route, à l'heure où rentre le troupeau, vous pouvez voir un échantillonnage de toutes les variétés possibles, mélangées au vieux fonds autochtone. Vous verrez une vache à tête celtique avec le corps pesant et les huiques de la Normandie avranchine ; une autre portant, sur un corps léger de Pie rouge, la tête à courtes cornes de la Durham.

Toutes les races ont été mélangées et, de ce brassage de sangs divers, il résulte l'ensemble le plus dénué qui soit et dont les qualités laitières et beurrières traduisent le fâcheux métissage.

Une enquête du Ministère de l'Agriculture sur l'auto-consommation dans les exploitations agricoles de l'Ouest par M. Heisch, paru dans « Etudes et monographies » du Ministère de l'Agriculture

et s'appliquant à deux cents exploitations, donne un rendement moyen par vache et par an de 2.216 litres. Ce rendement, pourtant faible par rapport à celui que l'on obtient au Danemark où il atteint 2.480 litres (en 1945), ne correspond absolument pas à la réalité pour l'ensemble du pays considéré. Le chiffre de 1.600 litres par an et par vache est plus près des faits, même dans les cantons où vivent des bêtes d'un poids et d'un volume analogues à ceux des vaches danoises. Aucun cultivateur sérieux ne contredira cette constatation dont on comprend la gravité.

Si les haras ont causé la disparition des races locales de chevaux, ce sont les bouchers qui sont responsables de l'abâtardissement des vaches laitières bretonnes.

Ils ont fini par persuader les cultivateurs que l'intérêt pour eux était d'avoir de gros veaux d'un meilleur rendement pour la boucherie. Les paysans, toujours sensibles au gain immédiat, se sont efforcés de produire ces gros veaux qu'ils vendaient naturellement à des prix beaucoup plus élevés que le produit si léger de la vache autochtone. Pour cela, ils n'ont pas hésité à croiser leurs Pie noires ou leurs Pie rouges avec des taureaux Normands ou Durham, sans réfléchir à tous les risques qu'ils encouraient par ces méthodes (accidents de vêlage, métrites vaginites, vieillissement prématuré des mères et surtout abâtardissement des races).

Un certain snobisme s'en mêle d'ailleurs et beaucoup d'agriculteurs sont fiers de pouvoir montrer une étable de Normandes, même si ces dernières ne leur donnent en fait qu'un rendement en lait et en beurre très inférieur à celui qu'ils pourraient attendre de la race du pays.

La Bretagne possède cependant des races de vaches admirablement adaptées à la vocation d'un pays producteur de lait et de beurre. C'est, en particulier, la Pie noire et la Froment du Léon. Nous ne parlons pas de la Pie rouge que l'on peut considérer comme atteinte et absorbée dans la race Armoricaïne.

Malheureusement, les Services officiels semblent, pour l'instant — et ceci, malgré l'avis de tous les vétérinaires pratiquant dans le pays — opposés à l'extension de ces races. Toute leur faveur va à la Normande et à l'Armoricaïne. La Froment, qui est cependant une vache excellente ayant bénéficié d'une sélection très poussée par des éleveurs intelligents, s'est vue l'objet d'un décret d'ostracisme ; les rapports annexés au Plan Monnet prévoient qu'aucune récompense officielle ne devra être accordée aux vaches de cette race, ceci afin de provoquer son élimination au profit de l'Armoricaïne et de la Normande.

L'Armoricaïne n'a pourtant aucune stabilité ; les

rendements en lait varient fréquemment du simple au double entre deux vaches de même origine et de conformité semblable ; les taux butyriques font ressortir des disparités encore plus grandes. Beurrière par sa mère, bête à viande par son père, comme toutes les métisses, c'est une mauvaise moyenne. Reconnaissons cependant que de tous les croisements bovins tentés en Bretagne, c'est le moins mal réussi. On rencontre d'ailleurs l'Armoricaïne sur un territoire considérable allant de Loudéac à Brest.

La Pie noire ne voit guère son aire s'étendre pour l'instant, sauf chez certains cultivateurs très avancés. Il faut dire que jusqu'ici elle a été très mal sélectionnée. Il existe bien un Herd Book pour cette race, mais les règles qu'il suit pour déterminer la pureté de la race sont exagérément orientées vers des détails de conformation et de couleur, sans tenir aucun compte des qualités pratiques de l'animal. On ne sélectionne pas une vache laitière en mesurant les taches de sa peau avec un pied à coulisse. On a l'impression que les dirigeants de ce Herd Book, au lieu de chercher à accroître le format de cette vache un peu petite et à améliorer son rendement, se sont efforcés d'en faire une sorte d'animal de luxe destiné à remplacer les daims dans les parcs !

Les Danois, les Américains, les Anglais en sont revenus de ces errements et, sans négliger les caractères zoologiques et la forme, donnent maintenant une importance croissante au coefficient de rendement fourni par le contrôle laitier. Le but d'une vache laitière est de fournir du lait, et du lait riche en beurre ; ce n'est pas d'avoir plus ou moins de blanc au pattes ; il faut d'urgence que nous modifions nos méthodes de sélection.

Nous pourrions alors espérer atteindre des ventes considérables sur les marchés extérieurs grâce à la Pie noire. C'est une des meilleures laitières et peut-être la meilleure beurrière du monde, en regard de son faible poids et de sa faible dépense d'entretien. Elle était autrefois considérée comme rebelle à la tuberculose. Il n'en est plus de même à l'heure actuelle, à cause justement de toutes les importations de races mal adaptées au climat particulier de la Bretagne.

Les foires de la fin de l'été ont amené dans le Morbihan et le Sud Finistère de nombreux acheteurs étrangers au pays. Ils n'ont pu, dans la plupart des cas, trouver les animaux qu'ils désiraient, malgré les prix très élevés offerts. La vache Pie noire de belle qualité se fait rare dans le Morbihan et c'est maintenant dans le Finistère et dans l'est de l'Ille-et-Vilaine qu'il faut chercher les plus beaux sujets. Il existe notamment quelques jolis troupeaux entre Vitré et Rennes. Certaines gran-

des exploitations se sont enfin aperçues des extraordinaires qualités laitières et beurrières de cette petite vache, et commencent à en peupler leurs étables. Des entreprises de produits alimentaires — qui ne trouvaient pas en Bretagne de beurres suffisamment purs et les faisaient venir du Danemark — ont créé avec des Pies noires des élevages destinés à les alimenter en beurre. La race Pie noire a également deux qualités sur lesquelles on n'insiste pas assez : les bœufs de cette race sont d'excellents travailleurs, rapides et énergiques, et ils produisent la meilleure viande qu'on puisse consommer en France. Malheureusement, il s'en élève très peu : tous les jeunes mâles sont vendus veaux trop jeunes.

Nous étudierons dans un prochain article les autres races bovines de Bretagne et la politique qu'il y aurait lieu d'adopter pour l'amélioration de leur élevage.

A. LEGALL.

Le « New-York Times » et la Bretagne

Le *New-York Times* vient de publier récemment une étude sur la guerre qui risque d'opposer un jour les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Nous en extrayons les lignes suivantes :

« On pourrait tenir des ports au des péninsules conservateurs croient que si la guerre devait éclater demain, il faudrait que notre principale ligne de défense s'établisse derrière les Pyrénées. »

Ceci nous rappelle qu'en 1940 le général de Gaulle vint à Rennes pour organiser, sous les ordres de M. Paul Reynaud, alors Président du Conseil, le fameux « réduit breton ». On ne parlait alors que de la « ligne fortifiée du Couesnon » et de la « tête de pont » de Jansé.

La Bretagne, consciente des nouveaux périls particuliers qui la menacent, doit comprendre mieux qu'aucune autre région, les bienfaits d'une paix qu'il faut avant tout sauver.

C'est une raison de plus pour que le mouvement fédéraliste y trouve un écho puissant, non seulement dans ses répercussions internationales et européennes.

Dernier « réduit » ou plate-forme de débarquement — peut-être successivement les deux — la Bretagne a un intérêt majeur à voir l'Europe s'unir, s'organiser, devenir assez puissante pour constituer une force capable de prévenir ou de s'opposer à tout assaut.

Réalisations sociales

A St-Nazaire avec les quakers

A Saint-Nazaire se déroule depuis deux ans une expérience sociale qui n'a pas son équivalent en France : elle est conduite par le Service Quaker. Que sont donc les Quakers ? Ce sont les saints de notre siècle qui n'en comptent plus guère...

Objets de conscience, emprisonnés pendant le dernier conflit parce qu'ils refusaient de causer un mal quelconque à autrui, ils sont accourus en Europe dès la fin de la guerre. Car si les Quakers n'entendent pas participer aux batailles des soldats, ils sont présents dès qu'il s'agit de soigner les misères laissées par des années de combats. On les a donc vus, sur notre continent dévasté, en Allemagne, en Pologne, dans les Balkans, prendre l'initiative des œuvres d'assistance les plus diverses : là où les conditions de vie étaient les plus pénibles, ils sont venus apporter à leurs « frères » l'aide la plus désintéressée, partageant avec eux les pires difficultés de logement ou d'alimentation.

Saint-Nazaire a été choisi par un certain nombre de Quakers américains comme une sorte de centre d'apprentissage : à ce premier relai de la destruction sur le continent, ils ont voulu s'initier aux techniques du rapatriement des populations, avant de s'en aller secourir plus loin les populations errantes et « déplacées » que l'Europe compte par millions. La Bretagne a donc eu le privilège du seul « chantier quaker » de France.

Ingénieurs ou professeurs, venant presque toujours des professions libérales, les Quakers à Saint-Nazaire font figure de Providence vivante : avec une bonne grâce et un entrain extraordinaires, avec une joie de servir qui nous paraît d'un autre monde, ces hommes et ces femmes, qui ne furent jamais plus de sept, se sont mis au service d'une population qui nourrit aujourd'hui pour ses bienfaiteurs un véritable culte. Pendant deux ans, ils ont vécu dans la boue, choisissant les quartiers les plus désertés, refusant le confort minimum qui leur était proposé, ne voulant pas être mieux traités que le plus malheureux des Nazairiens.

La première manifestation du Service Quaker se révéla lors du retour des réfugiés dans la ville sinistrée. « On ne sait, me dit un habitant de Saint-Nazaire, ce qu'il fallait admirer le plus chez eux de leur puissance de travail, de leur technique

dans la façon miraculeuse dont ils parvenaient à charger par exemple, un camion de déménagement, ou de ce sourire constant qui transfigurait leur visage dans les travaux les plus pénibles. Tener, je vous citerai seulement un exemple qui m'a ému. Vous savez que les Quakers ne partagent pas la foi catholique ; eh bien, l'un de leurs premiers travaux fut de proposer au curé de restaurer l'église ; et il fallait voter avec quel respect et quel amour ces protestants transportaient les statues de saints dont leur religion pourtant ne s'accommode pas. Quels catholiques, me disais-je, auraient mis dans cet acte un tel enthousiasme »

Les Quakers jouissent à Saint-Nazaire, dans les milieux ouvriers comme dans les milieux commerçants ou industriels, chez les laïcs comme chez les catholiques, d'une popularité que jamais personnalité politique, artistique, municipale ou autre, ne parvint à obtenir : elle est faite d'admiration, de respect et d'infinie gratitude. La meilleure preuve, on me la donne ici et pour qui connaît les habitudes de notre temps, cette preuve est en effet concluante : depuis leur jeep jusqu'à leur matériel de travail, les Quakers laissent tout ce qui leur appartient à la portée des voleurs : jamais une main criminelle n'osa leur prendre quelque chose ; leur sainteté exerce une sorte de bienfaisante contagion.

Ils étaient venus pour trois mois mais les difficultés administratives en France (on croit rêver !) ne leur ont pas permis d'obtenir à temps leurs passeports pour aller secourir en Europe d'autres misères. Pour une fois cependant, tout le monde se félicite de ce retard bureaucratique et la population n'a pas caché sa joie de voir ses grands amis condamnés à rester plus longtemps avec elle. Mais les heures du Service Quaker sont cependant comptées. Les passeports ont tout de même fini par arriver. Ils vont partir. Leur œuvre va-t-elle donc périr ?

Non, car voici qu'une équipe de jeunes Nantais se prépare pour la relève : c'est cela aussi qui vaut d'être connu en Bretagne.

En janvier dernier, les Quakers venaient de ter-

miner la construction du magnifique centre social « Le Foyer des Amis ». C'est alors qu'ils invitèrent un jeune chef scout nantais, M. Bollier, à prendre dans ce centre la direction des activités de jeunesse. Les Quakers ne s'étaient pas trompés : ces apôtres avaient tout de suite trouvé l'apôtre qui les remplacerait. Nous avons vu M. Bollier qui a bien voulu se laisser interviewer pour *Le Peuple Breton*. Nous allons donc le laisser parler ; mais il manquera au lecteur de sentir, comme nous, le dynamisme, la flamme, la bonne humeur de celui qui prépare à Saint-Nazaire « la succession des Quakers ».

« Je suis arrivé à Saint-Nazaire en février dernier et lorsque j'ai pris contact avec les Quakers, j'ai tout de suite compris qu'ils venaient de réaliser l'œuvre communautaire dont je rêvais depuis toujours. En qualité d'instructeur national d'art dramatique chez les Eclaireurs Unionistes de France, j'avais fondé à Nantes un Centre ouvert à tous les Mouvements de Jeunesse sous le titre « l'Atelier du meneur de jeu ». Je m'efforçais d'y réajuster l'union que nous avions connue entre tous les jeunes en 1944, union que la politique partisane ne tarda pas à briser.

« Entendons-nous bien sur ce mot « jeu ». Le jeu que nous jouons est avant tout le grand jeu de la Vie, avec tous les problèmes qu'elle pose, au cœur comme à la pensée. Le « meneur de jeu » est celui qui entraîne à l'action, fort de la confiance de ceux qui le suivent (1). L'expérience des Quakers à Saint-Nazaire allait me permettre de traduire cet enseignement en actes.

« J'acceptais leur proposition avec l'enthousiasme que vous devinez et, sans plus attendre, j'installais à demeure, au « Foyer des Amis » un instructeur ; de mon côté, à chaque week-end, je me rendais à Saint-Nazaire pour la mise en train ».

Il convient de préciser que M. Bollier est employé à la mairie de Nantes et qu'il consacre ainsi tous ses loisirs à l'expérience nazairienne.

« Mon idée était d'offrir aux jeunes une occasion de se donner — par un don total purement gratuit et sans aucun mobile intéressé ou de propagande — à une œuvre de fraternité humaine et, en même temps, de reconstruction. A chaque week-end par conséquent, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, nous partons de Nantes en groupe et nous consacrons notre temps de liberté à secourir, suivant l'expression quaker, nos « frères ». Les jeunes qui m'accompagnent savent ce que je leur demande. Il faut qu'ils acceptent de donner à la fois leur personne, leur temps et leur argent : à

(1) Nous recommandons à ce sujet la lecture du livre de M. Bollier, « En Jeu », Editions Arno, Paris.

« eux de prendre en charge leur frais de nourriture, de voyage, etc. C'est un cadeau absolument total que nous voulons apporter chaque semaine à ceux qui souffrent. »

« — Quelles sont vos réalisations depuis février ? »

« — Je n'insiste pas sur les activités du groupe folklorique que nous avons monté au « Foyer des Amis » où la musique de Bach alterne avec les danses bretonnes. Suivant l'exemple des Quakers, c'est aux difficultés matérielles que nous nous sommes attaqués. Depuis notre arrivée, nous avons construit un bassin pour les enfants, un stade et une installation de lavoir et douches. Pour y parvenir nous avons, nous-mêmes, récupéré plusieurs tonnes de ferrailles dans les blockhaus allemands, nous avons transporté de la terre, du mâchefier, obtenu gratuitement ou sans bénéfice dix tonnes de ciment des entreprises locales : nous pouvons dire que, sans être du métier — mais avec le concours gratuit des jeunes du Centre de formation professionnelle — nous avons réalisé nos travaux plus vite que des spécialistes. Il est vrai que nous avons été aidés cet été par des jeunes volontaires de douze nations (y compris un ancien officier allemand de la Poche) et aussi par la bonne volonté de la population. En voici un exemple : un modeste cordonnier de Saint-Nazaire a réparé gratuitement pendant tout l'été les chaussures de tous ces jeunes... et je vous prie de croire qu'il avait du travail ! »

« Nous voulons jouer aux Quakers, me dit en terminant M. Bollier ; mais ce n'est qu'un début. Nous avons un plan de cinq ans dont je vous parlerai plus tard, quand vous pourrez le publier. »

Que conclure de cette œuvre extraordinaire ? Elle nous rappelait par certains côtés celle de Dom Alexis et de ses moines, à Boquen. Même enthousiasme, même idéalisme, même joie dans le travail, même mépris du confort le plus élémentaire. Il est consolant que de telles expériences, auxquelles l'opinion internationale commence à s'intéresser, se déroulent chez nous.

Les jeunes Bretons ont sous leurs yeux des modèles et nous ne saurions trop les encourager à les suivre. « Je serai au Congrès de Nantes de l'Union Bretonne des Fédéralistes », nous dit Bollier en nous quittant. Nous espérons que les jeunes Bretons y répondront à l'appel des Quakers et de Bollier, en attendant que d'autres Bollier surgissent à Brest, à Lorient et à Saint-Malo.

R. LEGRAND.

CHOUANS ET FEDERES EN BRETAGNE

Les souvenirs déformés de la Chouannerie ont fait quelque tort à la Bretagne, considérée trop souvent comme une province « réactionnaire », fermée aux idées nouvelles, opposée au courant de 1789. Rien n'est plus faux. La Bretagne n'a pas seulement suivi avec enthousiasme la Révolution : elle l'a précédée et conduite jusqu'au moment où elle s'est évacuée vers la centralisation et la dictature. C'est alors que notre pays, fidèle à ses traditions, se déclara presque unanimement — soit dans le mouvement fédéraliste girondin, soit dans la Chouannerie — l'adversaire le plus acharné du jacobinisme. C'est une mise au point historique qui n'est pas sans utilité, au moment où la Bretagne va prendre une place importante dans le fédéralisme français et européen.

L'attitude de la Bretagne à partir de 1793 ne doit pas faire oublier que, dans les premières séances des États Généraux, les représentants bretons apparurent rapidement comme des chefs et prirent la direction des débats. On sait notamment que c'est un député de Rennes, Le Chapelier, qui demanda la transformation des États Généraux en Assemblée Nationale et fut appelé ensuite à présider cette assemblée. La Bretagne se plaçait donc en 1789 en tête du mouvement d'émancipation : mais si elle entendait abolir les privilèges injustes, elle voulait conserver l'intégrité de son statut provincial et les avantages du traité d'Union : il suffit de relire les cahiers de doléances des villes et des campagnes bretonnes pour s'en convaincre. On a souvent cité, après M. Durtelle de Saint-Sauveur, le cahier de Vitry qui se terminait ainsi : « Les députés des États Généraux veilleront à la conservation de tous les droits de la province de Bretagne résultant du contrat d'Union de cette province au royaume de France ». La dénonciation unilatérale de ce contrat dans la nuit du 4 août fut la première atteinte aux libertés bretonnes.

D'autres suivirent et il apparut rapidement que les Jacobins, maîtres de la Commune de Paris, entendaient asservir le pays tout entier et le plier à l'autorité de ce qui n'aurait dû être, suivant les

termes employés par le Directoire du Finistère, que « la 83^e partie de la République ». Les départements bretons furent parmi les premiers à se soulever contre la centralisation montagnarde, notamment ceux du Finistère et de la Loire-Inférieure : deux administrateurs de Nantes se rendirent même à Paris avec mission de donner lecture à la Convention d'une adresse l'engageant en termes particulièrement significatifs à s'affranchir de la « tyrannie de la Commune ».

C'était le point de départ d'un puissant mouvement qui s'appuya sur les Girondins et perdit, dans l'histoire, le nom de mouvement « fédéraliste ». Il rallia, dans sa quasi-unanimité, l'opinion révolutionnaire de Bretagne et trouva son expression lorsque le député de Rennes, Lanjuinais, tint courageusement tête devant la Convention, le 2 juin 1793, aux députés déchainés de la Montagne qui le décrétèrent finalement d'accusation ainsi que ses amis.

De toute la Bretagne des troupes se levèrent pour aller « mettre à la raison les tyrans de Paris ». Ceux que l'on appelait les « fédérés » rejoignirent l'armée qui, aux environs de Caen, se préparait sous la direction de Wimpfen à marcher sur Paris. Mais l'armée de Wimpfen fut écrasée : l'insurrection fédéraliste était vaincue. La Bretagne en paya les conséquences après avoir servi d'asile aux principaux Girondins proscrits et poursuivis : vingt-quatre membres du seul Conseil Général du Finistère montèrent sur l'échafaud pour crime de « fédéralisme ».

M. Waquet a clairement traduit dans « Visages de Bretagne » l'état d'esprit des « patriotes » des villes bretonnes : « Ils étaient des modérés et voyaient la Révolution devenir sanglante. Ils perdaient le souvenir des libertés de leur province et voyaient la Convention reprendre, en la rendant plus oppressive, la politique de centralisation monarchique. Ils adhérèrent pour la plupart au parti girondin, c'est-à-dire fédéraliste ».

Mais au moment où les fédérés bretons

échouaient devant la force, un autre mouvement se formait qui, à certains moments, faillit l'emporter sur la Montagne : la Chouannerie. Alors que le fédéralisme girondin avait trouvé soutien parmi les révolutionnaires, la Chouannerie au contraire s'appuya essentiellement sur la noblesse bretonne et sur la paysannerie. Mais les idéaux des deux mouvements n'étaient pas tellement différents ; sur bien des points, ils se rejoignaient, notamment dans leur opposition à la centralisation parisienne et dans leur désir de rétablir en Bretagne les libertés essentielles.

Car la Chouannerie ne fut pas à l'origine un mouvement royaliste mais breton. D'après l'historien Emile Gabory (1) « on peut y voir une survivance de la répulsion héréditaire à recevoir de Paris une direction politique et administrative ; on y pourrait trouver quelque chose d'irréductible... La Bretagne à la fois demi-autonome, égalitaire, révolutionnaire en même temps que religieuse et antimilitariste, devait fatalement se lancer tête baissée dans la révolte contre un régime plus despotique que celui qu'elle avait si longtemps combattu ».

Le souci monarchique ne préoccupait nullement, au début, les paysans bretons ; ils se révoltaient avant tout contre Paris qui levait les hommes et changeait les prêtres. C'est d'ailleurs au nom des libertés bretonnes que le premier chef de la Chouannerie, La Rouërie, appela au soulèvement : « Bretons, je veux vous aider à recouvrer vous-même les anciennes franchises et les anciens droits qui étaient à la fois le rempart le plus solide de votre liberté politique et religieuse, comme le plus sûr garant de votre paix intérieure et de la prospérité qu'elle produit ». Georges Lenôtre, commentant cet appel, ajoutait quant à lui (2) : « Le marquis de la Rouërie n'avait pas pour sa part abandonné son rêve d'indépendance provinciale qui l'avait jadis conduit à la Bastille. Il se sentait maintenant assez fort pour imposer ses conditions et, de l'appoint qu'il apportait à la contre-révolution, il exigeait très catégoriquement le rétablissement des États et l'autonomie de la Bretagne ».

Léon Le Berre avait donc bien raison d'écrire : « La nuit du 4 août, la Bretagne a perdu plus que ses privilèges mais ses droits de peuple à une vie nationale. Pour affirmer sa croyance bretonne, La Rouërie est tombé à son poste ». C'est pourquoi le nom du marquis de la Rouërie mérite sa place dans l'histoire de la résistance bretonne à la centralisation parisienne, à côté des noms des autres

chefs chouans : Cadoudal, Guillemot, Boishardy, Boisgny, de Silz. Il fallut l'action du comte de Puisaye, gentilhomme non breton, pour détourner la Chouannerie bretonne de ses premiers objectifs, transformer ce mouvement de libération en une entreprise de restauration monarchique qui échoua d'ailleurs lamentablement dans l'affaire de Quiberon (1).

Il est bon de rétablir ainsi le sens exact de certains faits particulièrement importants de notre histoire bretonne : ils ont trop souvent subi l'altération de nos passions politiques actuelles et l'historien doit avoir le souci de rappeler la vérité.

Le mouvement girondin ou fédéraliste en Bretagne et la Chouannerie s'inscrivent dans une tradition de particularisme et d'indépendance qui remonte bien au-delà de l'opposition entre Blancs et Bleus. C'est la même tradition qui avait animé la lutte des États et du Parlement de Bretagne contre le pouvoir royal pendant une partie du XVIII^e siècle ; c'est la même passion qui avait soutenu Pontcallec et ses compagnons ; c'est le même sentiment qui avait guidé Le Balp et donné sa puissance à la Révolte du Papier Timbré ; dans la variété des péripéties secondaires, le culte des libertés bretonnes a suscité constamment depuis 1532 de violents mouvements de réaction contre les efforts d'assimilation. Voilà sans doute la leçon la plus claire de l'histoire de Bretagne.

Nous pensons aussi naturellement à ce véritable miracle que fut le maintien jusqu'au milieu du XVI^e siècle d'un Etat breton indépendant : il ne suffit pas de l'habileté manœuvrière et du patriotisme de nos Ducs pour sauvegarder pendant si longtemps une liberté menacée de tous les côtés ; le soutien venait du peuple qui tenait à son indépendance nationale comme à son bien le plus précieux ; chaque appel du Duc — et le dernier fut celui de la jeune Duchesse Anne — trouvait un écho dans tout le pays : les fonds comme les hommes affluèrent quand il s'agissait de défendre l'existence de la nation.

Le fédéralisme, en assurant dans les conditions particulières du XX^e siècle l'émancipation des diverses communautés, rejoint donc en Bretagne un courant très fort : peu de « terres d'Europe » sont en droit de s'enorgueillir d'une aussi vieille histoire fondée sur l'indépendance d'abord, l'autonomie ensuite, le particularisme à tout moment.

J. MAUGUET

(1) Livre au sujet de cette déviation les excellentes pages que l'Abbé Polson vient de consacrer à la Chouannerie dans son « Histoire de Bretagne » parue cet été et dont nous avons précédemment rendu compte.

(1) Emile Gabory, « L'Angleterre et la Vendée », Librairie Académique Perrin et C^o.

(2) Georges Lenôtre, « Le Marquis de la Rouërie ».

LU...

Le triomphe de l'étatisme

L'Union des Intérêts Economiques vient de publier un dépliant illustré pour dénoncer les méfaits de l'étatisme. On peut y lire notamment l'histoire instructive du G.C.R. (Groupe des centres radio-électriques).

Ce service n'a pas d'existence légale; il est né d'une simple décision du président du Gouvernement provisoire en date du 15 mars 1946; il est rattaché à la présidence du Conseil où personne ne s'en occupe et son budget était alors de 450 millions de francs par an.

L'effectif de ce service est pléthorique, puisqu'il se chiffre à 2.900 personnes. Le loyer des locaux où il est installé s'élève à 4 millions de francs par an. Il disposait en 1946 d'un parc d'automobiles de plus de 200 voitures et le projet pour 1947 en prévoyait 125 de plus.

Pis encore, ce service se livre à de singulières fantaisies. Il est chargé d'éditer un bulletin confidentiel qui ne doit être distribué qu'à quelques personnages consulaires, une quarantaine au total. Pour éditer ce bulletin, on a installé au Mont Valérien une imprimerie équipée de six linotypes. Six autres linotypes sont en voie d'installation.

Un autre matériel d'imprimerie est en souffrance à Strasbourg et, d'après les indications qui sont données, il permettrait d'imprimer un quotidien à fort tirage.

Ajoutons que le G.C.R. a été cependant atteint par les mesures gouvernementales qui ont ramené son budget de 450 millions à 317 millions... ce qui est encore un chiffre respectable pour imprimer un bulletin de quarante abonnés.

Le même tract rappelle également quelques-uns des résultats de la gestion des usines d'aviation nationalisées, d'après les rapports Pellenc et Chalandon :

Sur 3 avions Stamp construits,

VU...

2 sont immobilisés; sur 1.555 avions Fiesler construits, 1.000 sont inutilisables; sur 1.500 Morane construits, 900 sont inutilisables.

De tels résultats ne nous autorisent-ils pas à combattre l'état dans ses attributions excessives et à secouer partout sa tutelle autoritaire et malfaisante ?

A propos de reclassement

Voici déjà plusieurs années qu'on a mis en route à Paris l'opération intitulée « reclassement des fonctionnaires ». Après une longue gestation l'affaire semble être mûre, mais personne n'en est satisfait.

On s'aperçoit enfin que c'est un non-sens de vouloir instituer une parité entre tous les fonctionnaires de toutes les régions de France suivant des normes mystérieuses. L'unification, en tous domaines, conduit à l'arbitraire et aux déceptions.

Le « Télégramme de Brest », sous la signature de M. A. Kerdaniel, a trouvé la juste appréciation :

« En voulant être équitables, les auteurs du reclassement ont montré que la justice et la sagesse ne sont pas toujours conciliables et qu'il aurait peut-être mieux valu laisser à chaque administration son règlement particulier que de prétendre ramener à un « dénominateur commun » l'ins-tituteur de Cornouaille et l'opérateur radio parisien. »

Trouvé dans les archives

Nous n'avons cette fois que des compliments à faire au « Télégramme » dont la chronique maritime signée « La Berthaudière » est toujours intelligemment cingée.

Sous le titre « Le travail à Brest », La Berthaudière citait récemment un texte trouvé dans de vieilles archives; il s'agissait de rémir à Brest et non pas à Paris certaine commis-

ENTENDU...

sion chargée de mettre au point l'organisation du contrôle dans les arsenaux de la marine. Le texte contenait cette phrase :

« On se trouverait ainsi en présence des hommes et des choses, par conséquent bien à portée d'écouter, de provoquer même toute espèce d'objection et de l'apprécier du point de vue pratique. »

Et le journaliste du « Télégramme » d'ajouter : « Excellent éloges, avant la lettre, du principe de décentralisation dont on parle toujours, mais que l'on se garde bien d'appliquer. »

Sacré mistral !

« Le Peuple Breton » fait régulièrement l'objet de comptes rendus dans la presse française et étrangère et nous ne pouvons reproduire chaque mois les appréciations de nos confrères sur l'action que nous conduisons. Faisons toutefois une exception pour l'un d'eux, « Le Montellimar », hebdomadaire indépendant du département de la Drôme dont nous extrayons ces lignes à propos de notre numéro consacré à la mémoire de Chateaubriand :

« Nous autres, Provençaux, nous souvenons des incidents qui marquèrent les cérémonies du centenaire de Mistral, à Maillane, le 8 septembre 1930. Que ce soit près de la Montagnette ou à Combourg, le politesse de Paris se révèle, sauf de trop rares exceptions, un poncif doublé d'un béotisme. Chateaubriand, royaliste et libéral, adversaire de Napoléon et de la Restauration aura dénoncé les dangers d'un Etat omnipotent, du jacobinisme dont le pire spiritual est Richelieu. Que n'a-t-il, comme Mistral, écrit dans la langue de son peuple ! »

Le critique du « Montellimar » s'intéresse particulièrement à l'effort économique de notre revue, ce qui le fait écrire : « Les Bretons seraient-ils plus réalistes que les Provençaux ? ». Il termine d'ailleurs avec humour son compte rendu, faisant allusion à un récent article sur les possibilités venues en Bretagne : « ...Et nous, avec notre sacré mistral, cogna de sort ! Nous battons tout le monde, si nous le voulons ! »

Livres et Revues

« NATIONS OU FEDERALISME » Collection « Présence » chez Plon - Paris

« Nations ou Fédéralisme » est un livre collectif. Nous n'apprécions pas particulièrement les publications de ce genre. Elles sont trop souvent dénuées; elles n'ont ni le sérieux ou la puissance de l'étude d'un auteur ni la diversité d'une revue. Les textes de l'ouvrage qui font l'objet de cette note ont été rassemblés par M. Daniel-Rops. M. Daniel-Rops réussit là où la plupart échouent. Il en a apporté encore une fois la preuve. Nous avons lu sans ennui « Nations ou Fédéralisme »; nous y avons trouvé d'excellentes choses.

Nous avons découvert les dernières pages écrites par Francis Bayle, si documentées et si humaines. François Perroux ouvre dans « Ambiguïté du Fédéralisme » des aperçus incontestablement nouveaux sur l'évolution mondiale, ses dominances américaine et russe. Et l'examen de la situation et de la mentalité allemandes, mené de main de maître par Robert Aron, a retenu toute notre attention. Comme il a raison ! Prôner une organisation fédérale des pays d'entre-Rhin sans accepter une politique européenne et mondiale fédéraliste est assurément folie.

C'est avec un égal intérêt que nous avons lu « Principe Fédéral et réalités humaines », les conclusions d'ensemble de Daniel-Rops. On se doute combien nous aimons sa formule : « La personne humaine est la mesure des choses ». Ce principe posé, on ne saurait s'étonner qu'il en arrive naturellement à illustrer notre thèse la plus chère : à savoir que le fédéralisme « interne » est la condition du fédéralisme international.

Bonne M. Daniel Rops être entendu et suivi...

« LES COMMUNES FRANÇAISES; CARACTERES ET EVOLUTION DES ORIGINES AU XVIII^e SIECLE »

par Charles Petit-Dutaillis
Albin Michel - Paris

Ce très beau livre d'érudition et de synthèse historiques est précieux à divers titres. D'abord on y verra comme naît et

meurt une institution sociale. Ce qui est le plus frappant c'est la vitalité qui lui donne naissance dans un monde qui s'oppose à l'apparition d'un organisme nouveau. Du XI^e au XVIII^e siècle, selon les lois de la plus stricte méthode historique, M. Petit-Dutaillis décrit la grandeur et la décadence des communes.

Second point à signaler, M. Petit-Dutaillis n'hésite pas à combattre les idées reçues, même quand elles ont pour elles l'autorité de la tradition ou d'un grand nom qui les couvre. Sur les origines des communes, il discute largement les théories du grand médiéviste que fut Achille Luchaire. Et sur l'appel que la royauté française aurait systématiquement accordé aux communes, il dit ce qu'il faut, à savoir que dès le XIII^e siècle la monarchie a davantage pensé à dompter que les communes qu'à étendre leurs franchises.

Dernière remarque enfin, on ne saurait dire avec certains que la Commune meurt au XVI^e siècle. M. Petit-Dutaillis suit ses survivances jusqu'au XVIII^e siècle — et ce n'est pas la partie la moins neuve et la moins intéressante de son livre, qui manquait jusque là dans notre bibliographie historique. Aux fédéralistes qui pensent que les libertés communales doivent être l'un des fondements du régime de leur choix, la lecture de cet ouvrage est indispensable. Les sujets de méditation ne leur manqueront pas. Tous, il faut bien le reconnaître ne sont pas encourageants.

On souhaiterait qu'un livre semblable fut écrit sur l'évolution historique des communes bretonnes.

« LA DECOUVERTE DES MERS » par R. Legendre Directeur du laboratoire de pisciculture de Concarneau

M. R. Legendre, Directeur du laboratoire de pisciculture de Concarneau, vient de publier un excellent petit livre qui passionnera tous les Bretons attachés aux problèmes de la mer. Nous en retiendrons surtout cette idée que se dégage clairement de l'ouvrage : la France ne partage pas avec la Bretagne la vocation maritime et il en résulte une grave préjudice pour notre région. Voici ce qu'en dit M. Legendre :

« A part Charcot, à part les Français collaborateurs du prince de Monaco — fondateur de l'Institut océanographique de Paris — la France, dans ce domaine, ne peut inscrire à son actif que les campagnes du service hydrographique de la marine, les croisières en Extrême-Orient du « de Lannesson », navire de l'Institut océanographique de l'Indochine, depuis 1925, et celles du « Président Théodore Tissier », de l'Office des pêches maritimes, depuis 1933 dans l'Atlantique nord. »

Après avoir souligné l'importance que les Anglo-Saxons, les Scandinaves, les Hollandais, les Belges, les Allemands, les Russes, les Espagnols, les Portugais et la minuscule principauté de Monaco, attachent aux recherches sur la mer, l'auteur conclut :

« En France, la mer n'est officiellement l'objet d'aucun enseignement, d'aucune formation technique. Les campagnes en haute-mer sont fort rares, trop brèves et sans plan ni équipement préconçu. Il serait grand temps que la France s'éveille et prenne sa place sur les océans parmi toutes les autres nations et participe à l'œuvre commune de la connaissance des mers. »

ELIOT, POUCHKINE, EDGAR POE

Mêmes éditeurs - Prix : 3 shillings

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai lu cette collection de trois diffusions de la Radio galloise sur les auteurs mentionnés ci-dessus. Les études sont présentées par M. Amelin Tuffan Davies qui est chargé à Cardiff des programmes spéciaux en gallois et s'acquitte de sa tâche d'une façon véritablement remarquable. Pour chaque écrivain un texte a été choisi, très judicieusement du reste, et les commentaires sont excellents.

Jacques KERLOMAN.

Vient de paraître :

R. HEMON

Grammaire Bretonne

Nouvelle édition

Editions de Bretagne - LA BAULE

L'actualité celtique

L'IRLANDE A L'ORDRE DU JOUR • L'ABROGATION DE L'EXTERNAL RELATION ACT ET SES CONSÉQUENCES • M. DE VALERA ET LA MISSION EUROPÉENNE DE L'IRLANDE • M. ANEURIN BEVAN SE RÉCLAME DU SANG CELTE.

L'Irlande continue d'occuper le premier plan de l'actualité celtique. M. Costello, Premier Ministre, vient en effet de réaffirmer à nouveau l'unanimité de son gouvernement dans sa décision de soumettre à l'approbation du Daill Éabhogation de « l'External Relation Act ». Seul lien constitutionnel entre la République de l'Eire, le Royaume-Uni et les autres nations du Commonwealth, l'Act reconnaît au roi d'Angleterre le privilège d'accréditer des diplomates irlandais à l'étranger. Suivant M. Norton, Ministre travailliste irlandais de la Sécurité sociale, « aucune autre république n'a jamais accepté un artifice aussi malhonnête qui, en fait, n'a trompé personne ».

La déclaration la plus récente de M. Costello est particulièrement nette : « Pendant vingt cinq ans, a-t-il dit, les gouvernements successifs de l'Eire se sont efforcés de concilier, par des formules diverses, le désir d'indépendance et de souveraineté du peuple irlandais avec les nécessités des relations avec la Grande Bretagne. Le résultat en fut un désordre constant et la désunion de notre peuple. Le but de mon gouvernement est aujourd'hui d'y mettre fin. Nous avons envisagé toutes les conséquences, s'il en est, de notre décision et nous les acceptons ».

D'autre part, M. Sean Mac Bride, Ministre irlandais des Affaires Étrangères, a en les jours derniers une rencontre spectaculaire avec les ministres de Grande-Bretagne, du Canada, d'Australie et de Nouvelle-Zélande, réunis en Angleterre à l'occasion de l'importante conférence du Commonwealth. L'initiative du gouvernement de l'Eire risque en effet d'avoir des répercussions considérables dans le Commonwealth dont certains membres, tels que l'Inde et l'Afrique du Sud, ont manifesté depuis quelque temps le désir de devenir des républiques.

Cette volonté d'indépendance manifestée par l'Irlande à l'égard de l'Angleterre n'exclut pas, pour l'avenir, l'établissement de liens d'un autre ordre entre les deux pays. L'Irlande participe à l'effort de coopération économique européenne et rien ne permet de penser que la politique de M. Costello s'orientera dans la voie de l'isolement. Nous souhaitons, pour notre part, que l'Irlande, dégagée de toute sujétion dénuée, puisse collabo-

rer sous une nouvelle forme avec l'Angleterre et participer librement mais activement à la construction de la Fédération européenne où elle a sa place. N'oublions pas le rôle joué jadis à la SDN par un grand homme d'Etat irlandais, M. de Valera, véritable personnalité sur le plan européen et mondial. Il peut encore aider considérablement son pays à jouer un rôle international important.

Au Pays de Galles vient d'ailleurs de se dérouler une grande manifestation d'amitié interceltique, puisque M. de Valera précisément a fait les jours derniers à Cardiff une conférence qui a suscité un enthousiasme débordant ; je laisse au correspondant en Galles du « Peuple Breton » le soin de vous en faire le compte rendu dans sa lettre mensuelle. Cette conférence constitue, en tout cas, au Pays de Galles l'événement capital du mois.

Par ailleurs, on sent partout, aussi bien en Angleterre qu'en Ecosse et en Galles, que les élections approchent. Sans doute n'en est-on encore qu'aux préparatifs de la campagne électorale, mais il est intéressant de noter dès maintenant que ces préparatifs traduisent en Galles un progrès incontestable du sentiment gallois. Je n'en veux pour preuve que l'exemple de M. Aneurin Bevan, Ministre gallois de la Sécurité Sociale dans le cabinet travailliste de Londres : il se vante du sang celtique qu'il porte dans ses veines et qui, dit-il, lui a insufflé l'enthousiasme nécessaire pour mener à bien sa grande réforme d'assistance médicale obligatoire. La plupart des candidats députés font d'ailleurs publiquement des déclarations que ne désavouerait pas le « Blaid ».

Il sera en tout cas intéressant de suivre cette campagne, dans la mesure où les déclarations des candidats prouveront que ceux-ci ont senti le progrès du sentiment gallois dans la masse et qu'ils ont tenu compte pour leur propagande. Quant aux réalisations futures, c'est une toute autre affaire et nous aurions tort de nous faire trop d'illusions. Ici, comme sur le continent, les candidats ont l'habitude de faire beaucoup de promesses et, une fois élus, de les oublier pour la plupart.

J.-W. HUGHES

Lettres de Galles

M. de Valera à Cardiff

En Irlande, depuis quelques semaines, une campagne politique de grande envergure — appuyant l'action diplomatique du Gouvernement — est engagée pour supprimer la « partition » et achever l'unité nationale en réunissant les « six comtés » au reste de l'Irlande. Le moment semble bien choisi, car les Anglais craignent l'hostilité irlandaise en cas de guerre et les Américains sont fort désireux d'établir des bases en Irlande. Depuis qu'il a quitté le pouvoir, M. de Valera s'est occupé à faire des tournées de conférences pour exposer le problème de l'unité irlandaise et réclamer la fin de la partition. A son retour d'Amérique, il a visité de nombreuses villes anglaises et écossaises et il vient de passer trois jours au Pays de Galles. Le « Blaid » avait profité de son passage à Cardiff pour lui offrir au Park Hotel un banquet auquel assistèrent de nombreuses personnalités du mouvement gallois. Le soir, le Cory Hall était trop petit pour contenir la foule d'Irlandais et de Gallois venus écouter la conférence de l'homme d'Etat, auquel la salle fit une ovation délirante.

Après l'exécution des hymnes nationaux irlandais et gallois, le président du Blaid, M. Gwynfor Evans, prononça une courte allocution dans laquelle il assura M. de Valera de la sympathie des Gallois dans la lutte des Irlandais pour leur unité, et mit l'accent sur la coopération des nations celtiques. M. de Valera prit ensuite la parole pour exposer le problème de la partition. Avec son éloquence précise, fouillée, avare de gestes mais non dépourvue de flamme à l'occasion, l'orateur passa en revue les principaux aspects du problème : l'unité ethnique et historique des six comtés et du reste de l'Irlande ; le découpage arbitraire de l'Ulster lors du traité Anglo-Irlandais ; la politique réactionnaire et les lois d'exception instituées par le gouvernement de Belfast, contrastant avec la liberté politique et religieuse régnant en Eire. Démonstration entièrement convaincante pour toute personne non prévenue, et qui souleva l'enthousiasme d'un auditoire essentiellement populaire, spontané et bon-enfant, bien différent des foules anglo-saxonnes.

Ce fut une bonne journée pour le Blaid dont le prestige a été certainement rehaussé auprès des Gallois par cette manifestation d'amitié interceltique. Il est également significatif qu'un homme d'Etat de l'importance de M. de Valera s'y soit prêté. Ce fait et certains autres, tels que le voyage de la délégation galloise en Bretagne, montrent que

la conscience interceltique s'éveille peu à peu et tend à sortir du domaine du romantisme pour revêtir un commencement de signification politique, et cela malgré les différences politiques et sociales considérables existant entre les divers pays celtiques. Le développement des relations interceltiques est un des objectifs principaux du Parti Gallois, dont les dirigeants estiment que le Pays de Galles est l'intermédiaire naturel entre les divers peuples celtiques. Et de fait, le Pays de Galles semble avoir pris la tête du réveil interceltique.

Le Parti Conservateur britannique a tenu son congrès annuel en Galles, à Llandudno. On avait annoncé de sensationnelles déclarations en faveur des libertés galloises, mais ceux qui pensaient que les Tories allaient formuler une politique galloise auront été déçus une fois de plus. L'événement marquant du congrès a été un discours de M. Churchill, dont le ton belliqueux a causé de la gêne jusque dans les milieux conservateurs. En ce qui concerne le Pays de Galles, on s'est borné à préconiser la nomination, déjà proposée l'an dernier, d'un Ministre Gallois sur le modèle écossais, mais peu de gens pensent que cette concession soit suffisante ou efficace. De tous les partis anglais ce sont jusqu'ici les Libéraux qui sont allés le plus loin dans la voie des promesses électorales puisqu'ils proposent, nous l'avons vu, la création d'un Parlement Gallois. Le Parti Libéral a joué un rôle prépondérant en Galles à l'époque de Gladstone et de Lloyd George. Il conserve encore de solides positions dans les circonscriptions rurales galloises et l'on rencontre dans ses rangs de nombreuses sympathies pour l'émancipation galloise. Mais son palmarès n'a rien de particulièrement encourageant. La politique galloise des Libéraux a été celle des occasions perdues. Durant leur passage au pouvoir ils n'ont pas montré plus de compréhension pour les aspirations galloises que le gouvernement actuel, qui semble croire que bureaucratie et centralisation vont nécessairement de pair avec socialisme.

On annonce il est vrai que le gouvernement se serait prononcé en faveur d'une assemblée consultative galloise, dont la création serait annoncée au cours de la prochaine « journée galloise » à la Chambre des Communes. Bien que le projet ne soit pas connu dans tous ses détails il est déjà soumis à de sévères critiques. Le député de Merthyr, M. S. O. Davies, a déclaré que le Groupe Parlementaire Gallois, dont il est président, considérait cette concession comme tout à fait insuffisante, le conseil projeté n'ayant aucune autorité propre et

étant sans liaison avec le gouvernement. « en fait un simple trompe-l'œil, sans aucune valeur pratique ».

Par ailleurs, malgré l'optimisme des déclarations officielles, la situation économique est loin d'être rassurante. Le nouveau « Livre Blanc » qui vient d'être publié par le gouvernement met en lumière les plaies de l'économie galloise, qui ne sont nullement guéries. Le chômage n'est toujours pas résorbé et l'émigration vers l'Angleterre continue. De plus, le Livre Blanc ne dissipe pas les inquiétudes qui se sont fait jour à maintes reprises au sujet de l'avenir des nouvelles industries créées pour remédier au chômage. Fabriquant en majeure partie des produits de luxe ou d'importance secondaire elles sont particulièrement menacées par la pénurie de matières premières et en cas de crise risquent d'être paralysées en totalité ou en partie par la nécessité où se trouvera le gouvernement d'accorder la priorité aux industries essentielles.

Il est certes indéniable que la Grande-Bretagne, dans l'ensemble a fait un effort de reconstruction économique considérable dont le succès vient d'être attesté par le satisfecit décerné au gouvernement

britannique par l'envoyé du Plan Marshall, M. Paul Hoffman. Mais il existe au sein de jour au lendemain se transformer qui peut du jour au lendemain se transformer en crise ouverte. Les déclarations du secrétaire général du Syndicat National des mineurs, M. Arthur Horner, lors de sa visite à Paris au congrès de la C.G.T., et la manifestation de solidarité des mineurs gallois envers leurs camarades français des mineurs gallois ont causé une vive inquiétude. Le Labour-Party vit toujours plus ou moins sous la menace d'une scission déclanchée par son aile gauche, et il a usé jusqu'à présent d'un gant de velours dans son épuration des éléments fascistes et communistes présents dans les organismes gouvernementaux. Pour l'instant les adversaires semblent hésiter à engager le fer. Les communistes possèdent la majorité dans les organisations syndicales des mineurs gallois et écossais. Des grèves et des troubles sociaux seraient susceptibles de compromettre tout l'effort économique du gouvernement britannique et d'entraîner des conséquences politiques dont les résultats sont difficilement prévisibles.

A. D. W.

Impressions de Cornwall

Après un voyage en Galles à l'occasion de l'Eisteddfod de Bridgend, dont nous avons entre-tenu nos lecteurs dans le numéro de septembre, nous avons fait, avant de rembarquer, une brève pointe jusqu'à Penzance et Land's End en Cornwall. Voyage rapide, et qui ne nous a pas donné le temps de rendre visite aux amis que la Bretagne possède à Saint-Ives en la personne de Mr Morton-Nance et à Mount Hawke en celle de Mrs Ashley Rowe. Qu'ils veuillent bien trouver ici nos excuses et nous pardonner aussi de dire quelques mots de leur pays après l'avoir vu si mal. Mais comme les occasions sont rares de parler de la Cornouailles britannique aux Bretons, nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur donner quelques impressions.

Ils savent déjà que le comté de Cornouailles ne parle plus le cornique depuis le XVIII^e siècle ; cette langue qui différait très peu du breton — bien moins que le gallois — est morte grignotée par l'anglais, en partie parce qu'à la Réforme, il n'y eut pas de version cornique du Prayer Book. Il existe bien des neo-corniques, et nous en avons nommé plus haut deux des principaux. Mr Morton-Nance en particulier a voué sa vie au cornique, et ses ouvrages figurent dans mainte bibliothèque bretonne. Nous saluons ses efforts, témoignage de la ténacité celtique qui s'attache au travail, même si le but semble impossible à atteindre. Mais jus-

tales où les peuples celtes sont venus aboutir. Nous avons trouvé le même temps changeant que chez nous : un jour, un ciel bas, des nuées lourdes s'accrochant aux croupes, un crachin impitoyable, un vent secouant le train aux arrêts ; le lendemain, un temps splendide, quelques nuages blancs légers, la lumière ruisselant partout, le soleil se mirant dans le toit d'ardoises et faisant scintiller la mer encore un peu agitée. Oui, c'est bien la Bretagne. Mais que sont les habitants ?

Les écrivains cornouaillais ne veulent pas plus que les Gallois et les Ecossais passer pour des Anglais. Dans l'excellente petite « Histoire de Cornwall » de Hamilton Jenkin que l'on peut acheter dans les gares, l'auteur insiste dès le début (page 8) sur ce point : « La Cornouailles, dit-il, n'est pas l'Angleterre, et un habitant de Cornouailles n'est pas un Anglais. Les Cornouaillais, comme les Gallois, sont des Britanniques. En d'autres termes, ils habitaient l'île de Grande-Bretagne longtemps avant la venue des Anglais ». On se réjouit de voir conserver ainsi en Cornwall la conscience de constituer un peuple.

La « celticité » des Cornouaillais n'est pas uniquement le fait d'intellectuels. Dans maint cimetière — ces cimetières britanniques qui ressemblent à des champs d'herbes folles dans leur apparent abandon — s'élevaient d'admirables croix celtiques, dont les plus grandes sont des monuments aux morts de la première guerre mondiale ; quelques-unes, plus petites, se dressent sur des tombes. D'assez nombreuses maisons portent des noms, nous allons dire bretons, comme par exemple *Chy an Douar* (*Chy* se prononce *Tchi* ; c'est évidemment *Ti*). Les armes de Cornwall décorent maintes enseignes, avec leur devise, généralement en anglais mais quelquefois en cornique : *one and all, onen ha oll* (un et tous). Sans parler des noms de lieux, qui sont ceux de chez nous. Mais on sait que les noms de lieux persistent longtemps après la disparition des langues. Il n'est pas besoin d'aller en Cornwall pour s'en apercevoir ; un voyage dans l'ouest du Pays Gallo suffit.

Le Cornwall en effet, autant que nous avons pu nous en rendre compte, est à peu près le correspondant de notre Pays Gallo. Chez nous également, hors de Basse-Bretagne, on donne des noms en *Ker* aux maisons. Mais que reste-t-il de celtique dans les mœurs, dans la mentalité, dans l'âme des Cornouaillais d'Outre-Manche ?

C'est une question ténébreuse après un si court voyage. On peut tout au plus apporter quelques notations. Il serait difficile de chercher dans le morcellement des exploitations rurales un trait celtique. Par ailleurs, les Cornouaillais paraissent ressembler beaucoup aux Anglais. Ils ont le même

genre de vie et leurs manières sont fortement anglicaises. Peut-être pourrait-on dire que les Cornouaillais d'Outre-Manche ont simplement conservé le souvenir d'avoir été des Celtes.

Nous nous disions cela, avec quelque tristesse, en revenant de Penzance vers l'Angleterre. Non pas que nous ayons pensé trouver la-bas un pays où le celtisme fût aussi vivant qu'en Galles ; mais nous n'y avons vu, comme nous nous y attendions, qu'une image de la future Bretagne si les efforts actuels ne l'arrêtent pas sur la pente. Aujourd'hui, le Pays Gallo peut encore rester breton parce qu'il est en contact avec la Basse-Bretagne ; mais sans elle, que pourrait-il représenter, en dehors des souvenirs qui ne parleraient guère qu'à des érudits ? On reste pensif au retour d'un tel pèlerinage ; la mélancolie s'accroît au spectacle des ruines des exploitations de cuivre et d'étain, qui peuplent tous les paysages de ce qui fut la plus grande contrée minière du monde. Il n'en reste plus que l'extraction du kaolin, considérable il est vrai, dont on a une idée en passant à Saint-Austell. Mais à côté de cette chose vivante, toutes ces cheminées croulantes, ces murs branlants au milieu de tas de pierres envahis par les ronces composent un paysage de mort, malgré la verdure et même sous le soleil. Ce pays, où des tombes préhistoriques couronnent tous les sommets, n'est-il pas une de ces terres où le passé écrase le présent, où l'on est toujours ramené aux souvenirs auprès desquels la réalité actuelle est pénible, insignifiante ou banale ?

Peut-être nous sommes-nous trompés ; peut-être un séjour de deux ou trois semaines, nous mettant plus en contact avec la population, aurait-il révélé certains traits consolants qui nous ont échappé. Nous le souhaitons sans trop oser y croire. Après la gloire de l'Eisteddfod, l'effacement de la Cornouailles nous a frappé. Notre Bretagne est au carrefour des deux routes. Choisira-t-elle la montée avec ses efforts, ou la facilité avec les abandons de la descente ? (1).

J. M.

(1) En mai de copie, « Samedi-Soir » s'est intéressé au voyage que j'ai fait cet été en Galles à titre purement personnel et sans y représenter naturellement aucune organisation, aucun mouvement ou parti. Bien n'est exact dans l'article de cet hebdomadaire qui a d'ailleurs confondu Le Pays de Galles avec l'Irlande, où je n'ai jamais été. On m'a prêté enfin des déclarations que je n'ai faites à personne et qui ne correspondent pas à ce que je pense.

La bonne volonté de nos amis de « Samedi-Soir » n'est pas en cause, mais ce journal est porteur d'une formule qui a fait son succès. Il lui faut créer du « pittoresque » au prix de toutes les inexactitudes et de toutes les fantaisies. N'avait-il pas déjà écrit, dans un numéro de juillet dernier, que nous demandions en Bretagne, l'enseignement obligatoire du « gallois » (sic) ? — J. M.

L'actualité internationale

BERLIN, ABCÈS DE FIXATION • DÉROUTE EN CHINE DE LA MALAISIE AU VIET-NAM • UN SUCCÈS POUR L'UNION FRANÇAISE • CONFLITS MÉDITERRANÉENS • LA VICTOIRE DE M. TRUMAN ET LES CHANCES EUROPÉENNES.

Depuis l'ouverture de la session de l'O.N.U., la tension internationale n'a guère décliné ; tout au plus, a-t-on pu noter un flux départ de la question atomique. L'arbitrage du Conseil de Sécurité sur le blocus de Berlin est difficile et la situation générale est telle que l'on peut se demander si cette délicate affaire n'a pas joué, aux yeux du Kremlin, le rôle d'un « abcès de fixation ». Les Américains ont en effet célébré récemment la « centième » du pont aérien et, depuis, ce dur effort n'a fait qu'entraîner usure du matériel, fatigue des équipages, consommation de carburant.

Cependant que les diplomates du State Department et du Foreign Office paraissent obnubilés par la situation en Europe, de graves dangers attendaient les forces vives de leurs alliés et leurs propres sources de matières premières.

Plus encore que la rébellion en Corée méridionale et les scandales politico-financiers du Japon, la déroute de Tchany-Kai-Chek constitue le point noir du tableau. Avant même d'être maîtres de toute la Mandchourie depuis la prise de Moukden le 30 octobre, les armées communistes ont envahi les riches provinces du Chansu et du Changtong. Le maréchal chinois devra-t-il « décrocher » une fois de plus dans des conditions pires que lors de l'avance nipponne ?

Les troubles de Malaisie, certes, ont cessé de tenir l'affiche, mais le haut-commissaire britannique avait, vers la mi-octobre, ignoré « combien de temps il faudra pour réduire les rebelles à l'impuissance ».

Et c'est le même rapport désabusé qu'ont dû fournir à leurs gouvernements respectifs MM. Bol-luerti et Van Mook, tous deux démissionnaires. En Indonésie comme au Viet-Nam, les Européens soutiennent des gouvernements qui se dépendent du reste de cet appui, contre des mouvements à la fois nationalistes et communistes ; ce qui semble révéler un dangereux manque de contact entre l'élite indigène dominante et la masse.

C'est à propos des cinq comptoirs de l'Inde que

l'Union Française est également apparue ce mois-ci sur la scène internationale. Les élections du 24 octobre, suspendues à Mahé par suite d'incidents, ont été un succès pour la France à Pondichéry, Yanam et Karikal. Nul doute qu'il n'y ait eu là notamment une réaction contre le coup de force dont fut victime le Hyderabad.

Depuis la création à Gaza d'un gouvernement palestinien destiné à faire pièce aux prétentions de la Transjordanie, la coalition arabe est rompue en Terre-Sainte et les Israéliens ont profité de l'occasion pour reconquérir le Néguev et occuper la Galilée orientale, contrées qu'il ne faut pas s'attendre à les voir céder pour rien.

En Grèce enfin, la situation reste des plus troubles ; les rebelles de Markos, malgré leur « écrasement » récent, ont fait des apparitions multiples dans le Péloponèse, tandis que le gouvernement royal se débat au milieu d'énormes difficultés.

Sur le sombre tableau de cette actualité internationale, le succès inattendu de M. Truman le 2 novembre, jette une lueur d'espoir, car le président, assuré d'une majorité au Congrès et fort surtout de son avantage personnel, pourrait reprendre dans le domaine international, certaines initiatives auxquelles son entourage s'était dernièrement opposé. Plus que le parti progressiste de M. Wallace — auquel l'interview de Staline a prétendu donner un peu de lustre — la suggestion des deux centrales syndicales, l'A.F.L. et le C.I.O. de fonder un parti travailliste, ne manquera pas, si elle est retenue, d'avoir une influence certaine, à plus ou moins brève échéance, sur la politique générale des U.S.A.

Et tandis que l'Union Européenne des Fédéralistes vient de tenir à Rome son Congrès du 7 au 12 novembre, avec le concours de personnalités politiques de premier plan, le maintien de M. Truman à la présidence des Etats-Unis peut être incontestablement considéré comme une chance supplémentaire pour l'avenir de l'Europe Unie... qui doit être toutefois l'œuvre des Européens eux-mêmes.

Yves BRIAND.

Le Congrès de l'U. E. F. s'est tenu à Rome

C'est à Rome, « capitale de la chrétienté » que s'est tenu le deuxième congrès de l'Union Européenne des Fédéralistes. La place nous manque pour traduire le climat de ce Congrès et nous devons nous en tenir aux considérations purement politiques : disons tout de même que la cordialité de l'hospitalité italienne contribua beaucoup à l'apaisement entre les partisans de thèses souvent divergentes, notamment entre ceux que l'on peut appeler les « possibilistes » auxquels s'opposaient les « maximalistes ».

L'Union s'est faite cependant sur les grands principes suivants qui doivent présider à l'organisation de l'Europe unie.

En premier lieu, le Congrès a rappelé que la solution du problème européen ne peut venir d'une politique d'alliances, associations passagères des nationalismes, dont l'histoire — notamment l'histoire récente — marque l'échec permanent.

La Fédération européenne apparaît d'autre part comme la seule force capable de faire respecter l'indépendance et les caractéristiques de la civilisation européenne, qui ne saurait se confondre avec le Plan Marshall. L'Europe fédérée dissolvera précisément les blocs constitués seulement sur des notions de force.

Il faut pourtant être réalistes : pour le moment, il ne peut s'agir que de construire l'Europe occidentale. M. Spinelli, délégué italien, rappela à ce propos que l'unité italienne existait virtuellement quand l'Italie s'arrêtait à Bologne...

Le problème allemand a suscité de très vifs débats, passionnés notamment par les interventions de M. Kogon, dont on connaît l'ouvrage remarquable « L'Enfer organisé » qui est, avec celui de David Rousset, l'œuvre la plus notable sur Buchenwald. Victime du nazisme, Kogon est l'avocat de la nouvelle Allemagne. Le réarmement de l'Allemagne de l'Est appelle celui de l'Ouest. Mais les congressistes ne l'admettent que dans le cadre d'une Europe organisée.

Mais le premier problème, une fois sortis des principes, c'est d'entrer dans la voie des réalisations et de préparer la convocation d'une assemblée européenne. Cette assemblée ne sera, au début, ni consultative ni constituante, mais elle pourra contribuer à la mise en place des institutions euro-

piennes et mettre les gouvernements devant leurs responsabilités.

Comment cette assemblée sera-t-elle constituée ? Grave problème qui doit être résolu conformément aux thèses fédéralistes. Ces thèses furent brillamment rappelées par notre ami Marbé, délégué général de F.O.S.E., qui rappela l'étroite parenté du syndicalisme et du fédéralisme. A la suite de son intervention, et de celle de M. Triboulet, secrétaire du groupe fédéraliste au parlement français, le Congrès a retenu clairement l'idée que la première Assemblée européenne ne représenterait pas seulement les parlements des divers Etats, mais aussi les corps sociaux, les syndicats et les diverses communautés.

La « Charte des droits de l'homme et des communautés » — charte acceptée unanimement et sans difficultés — confirme d'ailleurs les progrès réalisés depuis quelques mois par l'idée du fédéralisme intégral. Cette charte précise notamment que « toute collectivité, à condition de respecter les droits de ceux qui la composent, possède elle-même le droit d'autonomie, le droit de légiférer dans les domaines qui lui sont propres et d'exercer pleinement tous ses pouvoirs. Chaque collectivité est souveraine pour ce qui est son bien propre, associée à d'autres collectivités pour ce qui leur est commun ».

Au cours de l'audience que Pie XII accorda aux congressistes, le Saint Père prononça d'ailleurs une phrase qui fut très remarquée et vaut d'être largement diffusée : « On ne fera pas l'Europe avec des détachés ».

L'Union Européenne des Fédéralistes se trouve donc renforcée dans ses principes, comme dans son prestige, à la suite de ce retentissant Congrès qui réunit des personnalités européennes de premier plan comme M. Einaudi, Président de la République italienne, Mitterand, Abelin, Aron, Léon Jouhaux, Dautry, Villiers, Fresnay, André Voisin qui présida deux séances, de Aguirre, Hopkinson, Galenco, etc...

Henri Brugmans demeure à la tête de l'U.E.F. et tous les véritables fédéralistes s'en félicitent.

Jean BARTH.

L'enseignement du macédonien interdit en Macédoine bulgare

Dans le numéro du 15 octobre du « Peuple Breton », M. Yves Briand mentionnait la querelle existant entre les Bulgares et les Yougoslaves au sujet de l'enseignement de la langue macédonienne. Recevant régulièrement des journaux yougoslaves, je trouve dans « Borba », édition croate et serbe, deux textes qui permettent de donner quelques précisions sur ce petit conflit qui comporte quelques enseignements par rapport à notre langue bretonne, qui n'a malheureusement pas encore atteint l'ère de ces discussions. Il s'agit, comme on le sait, des obstacles mis par le gouvernement bulgare à l'enseignement du macédonien par des instituteurs yougoslaves macédoniens en Macédoine bulgare. Voici d'abord le texte d'une résolution des instituteurs de la République Populaire Macédonienne dont la mission est désormais interdite par les autorités de Sofia en Macédoine bulgare.

« Les instituteurs de la République Populaire Macédonienne qui, durant l'année scolaire 1947-48, instruisent le peuple dans la langue littéraire macédonienne et son histoire nationale, réunis pour discuter de la plainte des autorités bulgares ont voté la résolution suivante :

« Nous sommes profondément surpris par l'insultante attaque des autorités bulgares contre notre action en Pirinska Makédonia... Non, nous ne nous imposons pas par la force ; nous ne faisons que répondre aux demandes émanant du peuple qui aspirent à s'instruire dans sa langue maternelle. Les auditeurs vinrent en si grand nombre s'inscrire à nos cours que nous ne pûmes les accepter tous... Et pourtant notre tâche n'a pas été facilitée ; au contraire, tout a été fait pour détourner les Macédoniens de nos cours, bruits tendancieux, menaces, argumentation mensongère dont voici un exemple : la langue macédonienne est une langue de tsiganes, primitive ; de plus, elle est serbinisée et le fait de passer de la langue bulgare à la langue macédonienne est une régression... On a dit aussi que nous forçons les gens à suivre nos cours et que, de ce fait, les habitants nous haïssaient. En réponse à ce mensonge, nous avons les nombreux télégrammes de félicitations et de remerciements émanant de groupements de jeunesse, de paysans de nombreux villages reçus à notre retour.

« Les groupements de jeunesse des villages d'Elesnice et Razlovo nous ont fait parvenir le

télégramme suivant : « Nous vous prions, camarade Kalisevski, de nous envoyer pour l'année scolaire 1948-49, un nombre plus important d'instituteurs de la République Populaire Macédonienne pour nous permettre d'apprendre rapidement notre langue maternelle macédonienne littéraire, non seulement nous, mais aussi nos jeunes frères de première année d'école primaire ». (Suit le texte d'autres télégrammes).

D'autre part, le personnel de la librairie « Le livre macédonien », expulsé de Macédoine bulgare par le gouvernement de Bulgarie, a également voté une résolution dont nous citons quelques extraits :

« Le succès de l'œuvre Le livre macédonien tient uniquement au sentiment national élevé dont est imprégnée la population et qui s'étend aux masses profondes. En une année, notre librairie vendit 45 000 livres... Ceci pour indiquer la volonté des habitants de la région d'apprendre leur langue et leur culture nationales... Tout a été fait pour contrecarrer notre action. Voici un exemple entre plusieurs : le professeur de langue bulgare Ivanova, de l'école d'instituteurs de Drumovo, membre du parti ouvrier bulgare (communiste), à qui fut confié le soin de répandre la revue « La Nouvelle Macédoine » n'en fit rien et utilisa cette publication pour allumer son feu.

« Que le Front National Bulgare ne croit pas qu'il a résolu la question nationale chez les Macédoniens par notre expulsion de la République Populaire Bulgare par la force armée, par la fermeture de nos librairies, par la destruction de nos publications, la perquisition à nos domiciles et la confiscation du journal « Borba ». Belle illustration des actes de chauvinisme digne de la « Grande Bulgarie » (1) qui fut toujours et systématiquement contre l'enseignement de la langue et l'expansion de la culture macédonienne. »

Cette querelle entre Bulgares et Yougoslaves est intéressante à bien des titres : elle prouve en tout cas l'importance que l'on accorde, au-delà du rideau de fer, aux problèmes des minorités.

A. PINEAU.

(1) Allusion à l'époque de la dernière guerre où la Bulgarie, avec l'appui d'Hitler, s'incorpora la Macédoine serbe.

L'actualité en France

LA POUSSÉE GAULLISTE • RETOUR A CERTAINES PERMANENCES GÉO-POLITIQUES • VERS LA PRISE LEGALE DU POUVOIR • L'OPPOSITION QUI SE PRÉPARE • LA FRANCE SERA-T-ELLE ENFIN LIBÉRÉE ?

Le phénomène capital des semaines passées, c'est la poussée gaulliste rendue évidente par le résultat des dernières élections. Personne, sauf peut-être M. Léon Blum, ne peut plus douter que cette montée du R.P.F. soit encore loin de son point d'arrêt. Mais le leader socialiste a si constamment prédit, au cours de sa longue vie, le contraire de ce qui est arrivé, qu'on pourrait puiser dans son pronostic défavorable au gaullisme, une raison de croire que les chances du général de Gaulle sont sérieuses.

A vrai dire le succès gaulliste, si l'on en croit le scrutin du 7 novembre, ne revêt pas dans toute la France la même ampleur, ni sans doute la même signification. Lorsqu'on examine une carte de la répartition géographique des conseillers R.P.F., on constate qu'elle marque une coupure très nette de la France entre Nord et Midi. Une ligne tirée de Nantes à Genève laisse au nord la très grande majorité des victoires du Rassemblement ; mais c'est la Bretagne et la Normandie qui sont devenues, avec l'Alsace et bien avant la région parisienne, les grands fiefs du gaullisme. Le Massif armoricain des géologues, ce que Siegfried appelait « l'Ouest politique », vient de prouver une fois de plus son particularisme. L'antique Confédération Armoricaque qui comprenait jadis, avec la Bretagne, la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Sarthe, l'Orne et l'Eure au sud de la Seine, cette région de la Chouannerie, du fédéralisme et des réfractaires s'est groupée toute entière derrière de Gaulle, qui est aujourd'hui — comme il le fut de 1940 à 1944 avec d'ailleurs les mêmes soutiens — le grand adversaire du Pouvoir. Sujet de profonde méditation pour les géo-politiques !

Quoi qu'il en soit de ces considérations historiques et géographiques, la question est aujourd'hui posée, plus clairement encore qu'hier : « Comment le général de Gaulle prendra-t-il le pouvoir ? »

Rien ne permet d'écrire qu'il le prendra ; tout indique qu'on le lui donnera fort légalement. Nous

ajouterons même que toute incursion hors de la légalité serait pour le R.P.F., selon le mot fameux, une faute plus qu'un crime.

En France, en effet, dans la conjoncture présente, le respect de la légalité est essentiel, et la défaite sera pour celui qui en sortira. Dans cette certitude tient l'explication du refus communiste de pousser jusqu'au bout certaines conséquences de sa rébellion permanente. Une pareille connaissance des faits ne peut que maintenir le R.P.F. dans la voie d'un combat pacifique contre le régime. Au fond, c'est la sagesse des Français qui, en dépit de tous leurs égarements, de toutes leurs utopies, de toutes leurs mesquineries, est encore le meilleur bouclier contre la guerre civile.

Mais lorsque de Gaulle sera parvenu à reprendre légalement la direction des affaires, il va de soi que tous les problèmes ne se trouveront pas, pour autant résolus et les plus grandes difficultés seront encore les difficultés politiques.

De Gaulle compte maîtriser le parti communiste par la force et il est possible qu'il parvienne à paralyser provisoirement son action. Mais l'opposition au régime gaulliste ne viendra pas seulement des communistes. Faudra-t-il arrêter aussi M. Léon Blum, M. Georges Bidault et M. Vincent Auriol ? C'est alors qu'on risquerait bien de sortir de la légalité. De Gaulle n'y songe pas et il est probablement décidé à s'accommoder d'une opposition qui tirera parti des moindres fautes et des inévitables désillusions.

Cette opposition sera conduite sous la bannière de la démocratie et de la liberté. C'est pourquoi nous avons le sentiment que la nouvelle expérience de Gaulle ne sera pas durable si le R.P.F., triomphant ne profite pas de sa victoire pour définir les règles de la véritable démocratie ; s'il n'apparaît pas très vite comme le champion de toutes les libertés — au pluriel — contre la notion abstraite de liberté — au singulier — ; s'il ne réalise cette grande libération que le peuple français attend aujourd'hui, avec autant d'impatience qu'en 1944 ; la libération contre l'étatisme.

Jean MARTIN.

Tribune libre

UNE DÉCENTRALISATION CULTURELLE EST-ELLE POSSIBLE ?

Nous empruntons exceptionnellement la première partie de notre « Tribune Libre » à notre confrère parisien « Combat » qui a ouvert une enquête qui lui a valu un courrier intéressant. Retenons, au préalable, deux lettres caractéristiques. Voici d'abord l'opinion de M. Manuel de Diezgo (Paris 16).

« Surtout, pas de décentralisation spirituelle ! D'abord, toutes les civilisations ont un centre : Athènes, Rome, etc. Ce n'est pas par hasard. Pour qu'une civilisation ait une vie spirituelle importante — en ce sens qu'elle engage vraiment l'homme — et rayonne par delà les frontières, il faut qu'une capitale impose, par des voies indiscernables au regard, une certaine forme de discipline de l'esprit et un certain visage de la vie. Une civilisation, c'est toujours, en dernier ressort, un choix ».

Opinion différente, chez M. R. Plot de Tours qui souligne, sur un point particulier les excès de l'uniformité culturelle en France : « Il n'existe guère de différences entre un étudiant lillois et un étudiant grenoblois, entre un potache de Bordeaux et un lycéen de Tours. Dans l'ensemble, la formation universitaire est partout la même en France. Cependant, en divers pays (U.S.A., Belgique, Suisse, Angleterre), l'enseignement est beaucoup plus libéral ».

LE VRAI PROBLÈME

Mais la lettre la plus éloquentes a été écrite par M. F. L... Nous en livrons quelques extraits à nos lecteurs.

« Pays de vieille civilisation dont l'unité politique et administrative a été poursuivie par « quarante rois », deux Empires et quatre Républiques, le cas de la France est le plus typique qui soit de centralisation culturelle monopolistique au profit de la capitale gouvernementale. La plupart des nations d'Europe souffrent, à des titres divers, de ce même phénomène. Mais nulle part le contraste entre une capitale surpeuplée et culturellement saturée, et ses provinces en voie de dépeuplement et d'extinction spirituelle, n'est aussi caractérisé que chez nous. Voilà bien un siècle que des centaines de bons esprits — provinciaux comme il se doit, et duno incanans — après s'être avisés du processus et des dangers qu'il

comporte pour l'avenir et la signification de la culture, se sont usés, griffes et dents, à tenter de l'arrêter ou de le renverser. «...Il ne fait pas de doute pour moi que le phénomène est la conséquence de cette forme inconsciente d'impérialisme interne que tous les régimes, de Philippe le Bel aux Jacobins de 93 et de la IV^e République ont pratiqué avec une rare continuité... ».

«...Il faut que se constituent, spontanément, selon des affinités géographiques ou spirituelles qu'il n'appartient à personne — et surtout pas à l'Etat — de préjuger, de nouveaux centres de pensée, de nouveaux noyaux de culture et d'art où il soit loisible à chacun de venir s'abreuver. Qu'un tel impératif entraîne des conséquences politiques formidables, j'en conviens. Qu'il soit incompatible avec tout régime de centralisation, caractéristique de l'âge capitaliste, nationaliste et impérialiste, c'est l'évidence même... ».

D'UN LECTEUR GALLOIS...

Nous avons reçu d'un lecteur gallois la lettre suivante que nous tenons à publier bien qu'elle traduise une opinion qui n'est pas, sur plusieurs points, celle de notre revue.

« Cardiff, le 22 octobre 1948.
« Cher Monsieur,
« Peut-être me permettez-vous de faire quelques observations sur votre excellente revue ? Je vous félicite de son haut niveau intellectuel et de la largeur de ses vues. Ses articles devraient exercer une influence considérable, non seulement sur l'opinion celtique, mais aussi sur la disposition de la politique française.
« Mais, tout en vous félicitant, il faut que je proteste contre certaines tendances dans vos commentaires qui manifestent plutôt un désir d'éviter un point de vue nationaliste, qu'une intelligence politique basée sur une analyse exacte des actualités celtiques et européennes.

« Pourtant, quelle que soit la justesse de notre appréciation des problèmes bretons, je crois que vous devez vous rendre compte de l'essor du sentiment national en Pays de Galles. Quelques aspects de votre hypothèse fédéraliste semblent inconciliables avec ce réveil de notre peuple. On lit, par exemple, dans votre article de rédaction du numéro d'octobre : « La mise au pas des Etats permettra le retour à un patriotisme na-

turel et la disparition du chauvinisme », me agressif. Bretons, Gallois, Basques, varois, continueront certes de se sentir Français, Britanniques, et Allemands, mais également Européens... ». C'est bien dit — mais, en tant que Gallois, je ne le crois pas. Peut-être ne comprenez-vous pas très bien ce que signifie ce mot « Britannique », que vous substituez au mot « Anglais » (que la plupart des Français considèrent comme le mot propre pour désigner les Gallois). Le « britannisme » est la vraie doctrine de la soumission du peuple gallois.

« Si « le retour au patriotisme gallois naturel », qui s'exprime dans le mouvement nationaliste au Pays de Galles, réussit à triompher contre la doctrine de la politique « britannique », qui a, bien sûr, assez de dupes arrivistes dans notre pays, nous serons très contents de nous sentir Gallois et Européens, ou bien Gallois et Celtes. Nous avons grand envie de nous lier de nouveau avec les courants de la pensée européenne, et de contribuer d'après nos ressources particulières, au bien-être de l'Europe. Mais nous le ferons sans vouloir nous montrer encore hypocrites par le « britannisme ». Cette doctrine abstraite, sans aucun fondement ethnique, historique ou culturel, disparaîtra aussitôt que nous, Gallois, aurons regagné le contrôle de nos propres affaires politiques et économiques.

« A part les aspects de votre appel fédéraliste cité ci-dessus, tous les peuples celtiques vous accorderont leur sympathie. Mais peut-on considérer la Fédération Européenne comme une éventualité concrète ? Les grands pouvoirs militaires de l'Europe occidentale nient l'existence des problèmes politiques intérieurs qui engageraient le vrai fédéralisme.

Il s'agit donc d'une question souvent posée dans des milieux gallois. Les nations celtiques ne devraient pas chercher à rétablir leurs vieux rapports sur un cadre politique ? Sera-t-il possible de fonder une Fédération celtique, dont les ressorts spirituelles et matérielles seraient considérables, avant cette Fédération européenne si problématique ? Il va sans dire que si l'une ni l'autre ne s'accomplira facilement.

« How DAVIS »

FÉDÉRATION

revue de l'ordre vivant
9, rue Auber - PARIS (9^e)

AU SERVICE DE L'HOMME ET DE LA CIVILISATION
— une société juste
— une France fraternelle
— une Europe fédérale dans un monde pacifique
DANS LA LIBERTÉ

Joseph MARTRAY

Le Problème Breton et la réforme de la France

Le fédéralisme appliqué à la Bretagne

Editions de Bretagne - LA BAULE

Robert ARON et Alexandre MARC

Principes du Fédéralisme

Le Portulan - PARIS

A la Librairie

Saint-Germain

140, boulevard Saint-Germain - PARIS

VOUS TROUVEREZ TOUS LES DERNIERS OUVRAGES PARUS

Meilleur accueil aux lecteurs de « Fédération » et du « Peuple Breton »

La République Moderne

Cahiers politiques - 24 pages : 20 fr.
bi-mensuels illustrés - 6 mois (12 n^{os}) : 190 fr.
12 mois (24 n^{os}) : 350 fr.

LIBÉRER L'HOMME ET LE PAYS PAR UN NOUVEAU SOCIALISME

NUMERO SPECIMEN SUR DEMANDE
19, rue de l'Echiquier - PARIS (10^e)

UN DES PLUS BEAUX LIVRES DE LUXE ÉDITÉS EN BRETAGNE

PIERRE-MAC ORLAN

BREST

Illustration de P. PERON

Ouvrage richement illustré de 20 aquarelles originales reproduites en phototypie, de 16 bandes, de 16 culs de lampe, le tout rehaussé de pochoirs.

Dans le format in-4^e Raisin (25x32), présentation sous emboîtage.

Edition limitée à 800 exemplaires sur velin du Marais et de Docelles et 100 exemplaires sur velin de Lans, dont il ne reste que quelques exemplaires.

Dans toutes les bonnes librairies et aux Editions de Bretagne - LA BAULE

Joseph MARTRAY

Ouzkadi

Le peuple basque en lutte pour ses libertés

Préface de F.-J. de LANDABURU ancien Député aux Cortès

Editions Robert Wolney - PARIS

La Clochette

2 Rue d'Erlon - NANTES



BISCOTTES DE REGIME

GROSSISTES DISTRIBUTEURS

Côtes-du-Nord
BEAUVIR
10, place des Hillionnais
Saint-Brieuc

Finistère
Sud : CARIOU
2, place de Locronan
QUIMPER
Ouest : LE GUERN
71, rue Jules-Guesde
Brest

Nord : LE GOFF Joseph
19 rue Gambetta
Morlaix

Ille-et-Vilaine
HUGUET
39, boulev. de la Liberté
Rennes

Morbihan
Ouest : BOULANGER
1, avenue Wilson
Vannes
Est : LE GOFF Eugène
Route de Kergrist
Pontivy

Office Breton du Livre

18, rue St-Guéno - SAINT-BRIEUC

vente	neuf
et	et
achat	occasion

Le plus grand choix
de livres
- sur la Bretagne -

LIBRAIRIE - PAPETERIE

G. Le Moal

8, place de la Bourse - NANTES

Littérature générale

Technique, classique

« LA MAISON DU STYLO »

L'IMPRIMERIE DE "LA MOUETTE"

LA BAULE (Bretagne)

Livre rapidement tous imprimés commerciaux,
dépliants publicitaires, revues, brochures, éditions

Consultez-nous

Tous devis, études et renseignements gratuits

